

BMS

Des pluies sous forme d'averses orageuses sur le Centre et l'Est du pays

Des pluies sous forme d'averses orageuses continueront d'affecter plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays jusqu'à aujourd'hui, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées sont: Alger, Tipaza, Blida, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Nord de Sétif, Nord de Bordj, Bou-Arredj, Jijel, Mila, Skikda, Annaba et Al Tarf.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION


www.dknews-dz.com

 Vendredi 10 - Samedi 11 novembre 2017 - 20-21 Safar 1439 - N° 1755 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

FÊTE NATIONALE DU CAMBODGE

Le Président Bouteflika félicite le roi Norodom Sihamoni

P. 24

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI

M. Ouyahia reçoit l'envoyé spécial de la Première ministre britannique Lord Richard Risby

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Réunions demain à Alger de la 4^e session du COMEFA et de la 3^e session du Dialogue stratégique algéro-français

P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS-AFRIQUE

Les perspectives de la coopération américano-africaine dans les domaines sécuritaire et économique évoquées à Washington

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017

Appel réitéré pour l'élargissement des prérogatives des élus locaux

Les chefs des partis politiques et les candidats aux élections locales du 23 novembre prochain ont réitéré hier, au 13^e jour de la campagne, leur appel à élargir les prérogatives des élus locaux, insistant par la même occasion sur l'importance de implication des citoyens dans la gestion de leur commune.

P. 3



► **Les candidats mettent l'accent sur le développement local pour consolider la stabilité du pays**

Les candidats en lice pour les élections locales du 23 novembre prochain ont appelé jeudi au 12^e jour de leur campagne à choisir les personnes aptes et capables à redynamiser le développement local, lequel contribuera à la consolidation de la stabilité du pays.

PARLEMENT
Le projet de loi de finances 2018 demain devant l'APN

P. 2

SÉCURITÉ SOCIALE-SANTÉ
Installation d'un comité intersectoriel de concertation entre les secteurs chargés de la Santé et de la Sécurité sociale

P. 5

CLIMAT DES AFFAIRES :
Plus de la moitié des chefs d'entreprises algériennes optimistes sur les perspectives

P. 6

7^e ÉDITION DU SALON DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE À ORAN
M. Bouazgui : «Le secteur de la pêche et de l'aquaculture connaîtra un saut quantitatif et qualitatif dans les années à venir»

P. 6

SANTÉ

Diabète

Un probiotique pour le diminuer

P. p 42-43

SONATRACH-BAKER HUGUES GENERAL ELECTRIC :

Signature d'un contrat pour la création d'une société mixte

P. 7

F T BALL

LIGUE 1 (11^e JOURNÉE) :

USMA-CSC, un duel de «titans» à Bologhine

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 bombes de confection artisanale détruites à Aïn Defla

P. 3

BMS

Des pluies sous forme d'averses orageuses sur le Centre et l'Est du pays

Des pluies sous forme d'averses orageuses continueront d'affecter plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays jusqu'aujourd'hui, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie.

Les wilayas concernées sont: Alger, Tipaza, Blida, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Nord de Sétif, Nord de Bordj, Bou Arreridj, Jijel, Mila, Skikda, Annaba

et Al Tarf. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité de ce BMS qui expirera aujourd'hui à 12h00. Par ailleurs, un autre BMS annonce des rafales de vent sous orages au niveau des wilayas d'El Oued et d'Ouargla. La validité de ce BMS est valide jusqu'à aujourd'hui à 9h00 et les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm.



Horaire des prières

Vendredi 20- Samedi 21 Safar 1439

Fajr	05:46
Dohr	12:32
Asr	15:21
Maghreb	17:46
Isha	19:08



CULTURE

Mihoubi aujourd'hui à Bechar

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bechar.

Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration de plusieurs infrastructures à l'image de deux bibliothèques de lecture publique dans la commune de Abadla et de Kenadsa.

Le ministre inaugurera également le siège de la Direction de la Culture et la salle d'exposition de la Maison de la culture dans la commune de Bechar, où il inspectera aussi quelques projets en cours de réalisation, notamment, le Théâtre Régional et l'Institut Régional de Formation Musicale. Enfin le ministre de la Culture aura à visiter le palais de Kenadsa.



DU 13 AU 16 NOVEMBRE À LA SAFEX

Salon international du transport et de la logistique

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise du 13 au 16 novembre au Palais des Expositions des Pins Maritimes d'Alger, le Salon international du transport et de la logistique «LOGISTICAL», dédié à la chaîne logistique, au fret et au transport des marchandises. Le salon se fixe comme objectif principal de faire le point sur la situation de ce secteur,

d'apporter des solutions aux entreprises dans la mise en place de plateformes logistiques et dans leurs relations à l'international en termes de logistique et de transport de marchandises en visant la réduction des coûts de la gestion logistique, de permettre la présentation d'une offre diversifiée des prestations des différents acteurs intervenant dans la chaîne logistique.

PARLEMENT

Le PLF 2018 demain devant l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux demain en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi de finances (PLF) 2018, a indiqué jeudi l'institution parlementaire dans un communiqué.

Après sa présentation, le PLF 2018 sera débattu par les membres de l'APN jusqu'à mardi 14 novembre, a précisé la source. La réponse du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, aux préoccupations des députés interviendra à l'issue des débats, a ajouté le communiqué.



TAJ

Ghoul à Tlemcen

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, animera aujourd'hui, un meeting populaire dans la wilaya de Tlemcen.



Météo



	Max	Min
Alger	18°	13°
Oran	19°	07°
Annaba	17°	10°
Béjaïa	15°	13°
Tamanrasset	29°	15°

FRONT

EL MOUSTAKBAL Belaïd à Oran et Aïn Defla

Dans le cadre de la campagne électorale pour les élections locales du 23 novembre prochain, le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, animera aujourd'hui, deux meetings populaires dans les wilayas d'Oran (10h) et Aïn Defla (16h).



ÉDUCATION NATIONALE

Prolongation jusqu'au 16 novembre de la période des inscriptions pour les candidats au Baccalauréat/session juin 2018

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a annoncé jeudi la prolongation, jusqu'à jeudi 16 novembre, de la période des inscriptions pour les candidats au Baccalauréat/session juin 2018.

Mme Benghebrat a annoncé, sur sa page facebook, la «prolongation de la période des inscriptions pour les candidats aux épreuves du Baccalauréat/session juin 2018, jusqu'au 16 novembre 2017». Le ministère de l'Éducation nationale avait fixé la période des inscriptions pour les examens du Baccalauréat du 9 octobre au 9 novembre 2017 sur le site : <http://bac.onec.dz>.

S'agissant des examens de fin des cycles moyen et primaire, la période des inscriptions s'étend du 15 octobre au 15 novembre 2017, lit-on sur les sites : <http://bem.onec.dz> et <http://cinq.onec.dz>.



LES 28 ET 29 NOVEMBRE À L'HÔTEL MERCURE

Colloque international sur la contrefaçon en Algérie

World Trade Center-Algiers, organise les 28 et 29 novembre à l'hôtel Mercure d'Alger, la 4e édition du Colloque international sur la contrefaçon en Algérie, placé sous le thème «Pour une action concertée dans la lutte contre la contrefaçon».



LE 17 NOVEMBRE À LA SALLE IBN ZEYDOUN Présentation de la pièce Torchaka

La pièce théâtrale «Torchaka», mise en scène et produite par Ahmed Rezzag, sera présentée au public algérois, vendredi 17 novembre à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun (Oref).

BISKRA

Saisie de 2923 paquets de cigarettes destinées à la vente illicite

Pour lutter contre les contrebandiers qui menacent la santé publique, les services de police relevant de la Sûreté de wilaya de Biskra ont saisi une importante quantité de cigarettes soit 2923 paquets de cigarettes destinés à la vente illicites, trouvés lors de l'inspection d'un véhicule. L'exploitation des renseignements recueillis et l'intervention rapide des éléments de ladite structure de police, ont permis l'identification des deux(2) individus impliqués, dont le fournisseur de cette marchandise non facturée, qui ont été aussitôt interpellés pour les mesures qui s'imposent.

FI ESSAMIM

Les lois et dispositions qui régissent l'installation des caméras de surveillance en débat

L'émission radio hebdomadaire «Fi Essamim», présentée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale sur la Chaîne 1, abordera demain dimanche 12 novembre de 16h à 17h, «Les lois et dispositions qui régissent l'installation des caméras de surveillance».

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017 Appel réitéré à l'élargissement des prérogatives des élus locaux

Les chefs des partis politiques et les candidats aux élections locales du 23 novembre prochain ont réitéré hier, au 13e jour de la campagne, leur appel à élargir les prérogatives des élus locaux, insistant par la même occasion sur l'importance de l'implication des citoyens dans la gestion de leur commune.



Dans ce sens, Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), a affirmé, à partir de Boumerdes, où il animé un meeting populaire, que sa formation politique milite en faveur d'avantage de prérogatives aux élus locaux, notamment les présidents d'APC et ce, à travers la révision du code communal et de wilaya. M. Laskri a également appelé à la révision de la loi électorale, exhortant par ailleurs la société civile à s'organiser à travers des comités et des associations pour participer à la gestion des APC et aider ainsi les élus de manière à faire du développement local un moyen au service et au bénéfice des citoyens. A Oran, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a appelé à «restituer la souveraineté au peuple algérien», soulignant que l'Algérie

«a été libérée par le peuple» et que celui-ci «doit disposer de tous ses droits». «Si nous sommes dans l'opposition, c'est pour défendre les droits du peuple pour une vie décente et un avenir radieux», a-t-il soutenu, ajoutant que depuis des décennies, les Algériens «votent avec l'espoir d'un avenir meilleur pour eux et pour leurs enfants, mais en vain». Il a relevé que cela «ne veut pas dire qu'il faut boycotter les élections, mais au contraire, il faut aller voter et choisir parmi les meilleurs candidats». La veille, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas, a abondé dans le même sens, à l'occasion d'un meeting animé à Relizane, soulignant que l'édification d'un Etat fort commence par la mise en place d'APC et d'APW «plus proches du citoyen». Il a estimé que la commune constitue «la base de l'Etat», exhortant ainsi les candidats de sa formation politique à «demeurer à l'écoute les préoccupations des citoyens pour les prendre en charge, favoriser le

travail de proximité et éviter les promesses illusoire». Pour sa part, le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abdelmadjid Menasra, a estimé à Ain Defla que les élections constituent «l'unique moyen à même de réaliser le changement attendu». «Nous croyons dur comme fer, au sein de notre Mouvement, qu'il ne peut y avoir de changement que par le biais des élections», a-t-il dit, faisant observer que le MSP a pris la décision de prendre part à ce rendez-vous électoral pour «semer l'espoir et lutter contre le défaitisme». Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouni, qui était à Bordj Bou Arreridj, a mis l'accent sur la nécessité de «se rendre massivement aux urnes» lors du prochain scrutin afin de lutter contre l'abstention et donner une plus grande légitimité aux représentants du peuple» au sein des Assemblées locales. Dans ce contexte, il a exhorté les militants de sa formation à mobiliser davantage les citoyens durant les quelques jours restants de la campagne électorale pour convaincre les électeurs, essentiellement les jeunes, d'aller voter massivement et ce, afin de «renforcer la légitimité de l'élu local et lui octroyer une représentativité effective au sein des assemblées élues».

Les candidats mettent l'accent sur le développement local pour consolider la stabilité du pays

Les candidats en lice pour les élections locales du 23 novembre prochain ont appelé jeudi au 12ème jour de leur campagne à choisir les personnes aptes et capables à redynamiser le développement local, lequel contribuera à la consolidation de la stabilité du pays. Lors d'un meeting dans la wilaya de Chlef, le président du parti Tajamoue Amel El-Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a plaidé pour le soutien et la relance du développement en vue de renforcer et de consolider la sécurité et la stabilité du pays, soulignant que ces points figurent parmi les priorités inscrites dans le programme de son parti. Il a mis en avant, dans le même cadre, l'importance de la nécessité de revoir certains points relatifs aux codes communaux et de wilayas, en accordant davantage de prérogatives aux présidents des Assemblées locales. Dans le même sillage, le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Mohamed Saïd, a plaidé à partir de la wilaya de Djelfa, pour l'élection de personnes honnêtes à la tête des Assemblées locales qui seront au service de l'intérêt général, appelant les électeurs à aller en masse le jour du scrutin pour exprimer leurs voix pour ceux qu'ils jugent capables de prendre en charge leurs préoccupations. Le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed El-Hadj Djilani, a appelé à Tlaghma, dans la wilaya de Mila, à rassembler les forces vives de la nation pour la réalisation du consensus national.

Il a souligné lors d'un meeting que les élections du 23 novembre s'inscrivent également dans le cadre de la consécration de la démocratie,

d'où la nécessité, a-t-il soutenu, d'une large implication des citoyens à cet effet.

Par ailleurs, le président du parti Talaie El Houriate, Ali Benflis, a appelé, la veille à El Bayadh, à un «dialogue constructif pour une sortie de crise du pays».

Il a estimé, à ce propos, que «le renouveau et la modernisation ne peuvent être assurés que par un dialogue constructif et sans exclusion, devant réunir les pouvoirs publics, l'opposition, la société civile et les personnalités nationales dans le but de trouver des solutions pour sortir de la crise actuelle que connaît le pays».

Il a considéré, également, qu'il «est nécessaire» que toutes les parties «assument leurs responsabilités pour un changement en bien de la situation du pays», ajoutant que l'Algérie «traverse une situation difficile mais l'espoir de lendemains meilleurs est permis». Pour sa part, le président du Front El-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a appelé à El Oued en faveur de la mise en place de nouveaux mécanismes afin de réorienter les moyens consacrés à l'agriculture et assurer plus d'efficacité à ce secteur. Il a appelé, également, à la «moralisation de la pratique politique» et l'adoption d'un «véritable» dialogue avec toutes les composantes de la société en tant que moyen approprié pour résoudre de nombreuses questions et préoccupations en suspens. A Tizi-Ouzou, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabes, a mis en avant la solidarité, l'efficacité et la transparence dans la gestion comme conditions pour la réalisation du déve-

loppement des collectivités locales. Il a expliqué qu'une gestion solidaire se traduisait par l'implication des citoyens, à travers les associations de la société civile, dans la prise de décision en discutant avec eux des problèmes de la commune afin de définir ensemble les projets prioritaires pour leurs localités. «La transparence exige la présentation, par les élus, d'un bilan périodique (annuel) et public de l'Assemblée pour informer les citoyens de la gestion des finances de la commune, et leur expliquer les raisons de la non inscription d'une opération, ou du retard pris dans la réalisation d'un projet», a-t-il affirmé. Pour le responsable du RCD, une «communication franche, aplanira les malentendus et mobilisera même la population autour des élus locaux pour défendre les projets en souffrance». Le président du RCD a insisté, par la même occasion, sur l'importance de garantir une autonomie financière pour les communes, en encourageant l'investissement dans des projets créateurs de richesses, afin que les élus n'aient pas à attendre les subventions de l'Etat.

Des partis pour davantage de prérogatives pour l'élu local, d'autres développent un discours plus doctrinal

Des chefs de partis politiques ont continué jeudi, 12ème jour de la campagne des élections locales du 23 novembre prochain, à appeler pour un renforcement significatif des prérogatives de l'élu pour en faire le «premier magistrat de sa commune», alors que d'autres ont développé un discours davantage lié aux fondements doctrinaux de leurs formations.

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyoune, a, ainsi, appelé, une nouvelle fois, au renforcement des prérogatives des élus locaux, pour un «meilleur développement de leurs collectivités».

Lors d'un meeting à Tizi-Ouzou, M. Benyoune a insisté sur l'importance de donner au président de l'assemblée locale, la prérogative de gérer le foncier de sa commune, pour qu'il ait la possibilité de proposer des assiettes de terrain aux investisseurs qui voudraient s'y installer plutôt que d'avoir à se tourner vers l'administration pour régler ce dossier.

Le MPA, qui dit défendre la «primauté de l'élu sur le fonctionnaire», tout en respectant «l'équilibre des pouvoirs et la coopération avec l'administration», a soutenu que le président de l'Assemblée populaire communale (APC) devait être le «premier magistrat de sa commune», habilité à gérer le foncier et adapter les projets urbanistiques aux spécificités de sa région.

A Sidi Bel-Abbes, le représentant du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkader Adjoudj, membre du bureau politique, a insisté sur la préservation de la sécurité et la stabilité du pays pour parachever le développement enclenché par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans différents domaines.

M. Adjoudj a affirmé que le parti du FLN militait constamment pour la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays, contribuant au «développement dans tous les domaines».

L'intervenant a valorisé les acquis concrétisés à la faveur du programme du président de la République, tout en affirmant que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale a contribué à l'instauration de la paix et à la relance du développement dans plusieurs secteurs, dont ceux de l'agriculture, l'éducation, la santé et l'habitat.

M. Adjoudj a appelé à une «forte participation» aux élections locales et au vote en faveur des candidats du FLN pour «parachever le développement et préserver les acquis réalisés dans le cadre des derniers quinquennats».

Le président du parti Talaie El-Houriyet, Ali Benflis, a, de son côté, appelé, depuis Ain Temouchent, à la «consolidation du front intérieur en instaurant un système politique jouissant de la confiance du peuple».

«La consolidation du front intérieur et le règlement des problèmes économiques et sociaux du pays passent par le respect du principe de la souveraineté populaire», a-t-il ajouté. Evoquant les fondements doctrinaux de son parti, M. Benflis a souligné que la proclamation du 1er Novembre 1954 constituait «une référence essentielle dans l'édification d'un Etat algérien démocratique et social s'inspirant des principes de l'Islam».

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, en meeting à Tlemcen, a souligné la nécessité de «donner le pouvoir au peuple par l'institution d'une république démocratique dont la Proclamation du 1er Novembre 1954 sera une référence pour tous les Algériens».

«Ces principes doivent être matérialisés dans les faits et ne pas rester de simples slogans, car l'Algérie sociale se fonde sur un système démocratique et populaire», a-t-il déclaré.

Le président du FNA a exhorté le peuple algérien à «rester attaché à sa souveraineté et à son pouvoir», l'appelant à «ne pas céder aux appels au boycott pour ne pas laisser ceux qui manipulent l'argent sale accéder aux sièges des assemblées locales élues».

En déplacement à Bejaia, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a considéré, pour sa part, que la «crise» que traversait le pays n'était «pas inéluctable» et que pour en venir à bout, des solutions existaient «pour peu que l'on daigne chercher des sources de financement dans l'économie même, où l'argent est déjà disponible». «Des fonds considérables susceptibles d'alimenter le budget de l'Etat restent hors de contrôle» du gouvernement, a-t-elle soutenu. «L'utilisation de ces fonds est de nature à permettre le quadruplement du budget actuel», a affirmé Mme Hanoune, pointant, notamment, «l'évasion fiscale, les carences de recouvrement des impôts et le non-remboursement des crédits».

● **L'édification d'un Etat fort commence par la mise en place d'APC et d'APW proches du citoyen (Ould Abbas) Ahmed Ouyahia plaide pour la mise en œuvre de la décentralisation dans la gestion. Le FAN propose une nouvelle vision des investissements locaux. Moussa Touati appelle à depuis Oran «restituer la souveraineté au peuple» Le logement et les transports au centre du programme de l'UND. «Nous militons pour des Assemblées locales avec des élus intègres» (PLJ). Ali Benflis appelle depuis Ain Temouchent à la consolidation du front intérieur. Le FFS pour le resserrement des liens en faveur du consensus national (Hadj Djilani). Ghoul pour la relance du développement local et le soutien à la stabilité. Mohamed Saïd pour l'élargissement des prérogatives des élus locaux**

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, MUSTAPHA GUITOUNI L'A INDIQUÉ :

«Les capacités nationales de stockage de carburant devraient atteindre 2 millions m3 à l'horizon 2021 »

Les capacités nationales de stockage de carburant devaient passer de 600.000 mètres cubes (m3) actuellement à 2 millions m3 en 2021, a indiqué jeudi le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, précisant que cet «ambitieux» programme permettrait d'atteindre une autonomie de stockage de carburant de 30 jours contre 11 jours actuellement.

Ce programme prévoit la réalisation de plusieurs centres de stockage régionaux, dont celui du centre dans la région de Lekhchem à Ain Oussera (Djelfa) d'une capacité de stockage de 40.000 m3, a précisé M.

Guitouni qui répondait à une question orale au Conseil de la nation, ajoutant que ce centre couvrira les besoins de Djelfa, de Médéa et des wilayas limitrophes et assurera une autonomie de 30 jours.



Le site devant abriter ce centre a été retenu parmi six sites (deux à Djelfa et quatre à Médéa) pour sa grande superficie (10 hectares) et sa proximité de la raffinerie de Tiaret qui sera bientôt réalisée, et de la ligne de chemin de fer et de la RN 1.

Parallèlement au renforcement des capacités de stockage, les capacités de production de carburant seront augmentées à la faveur de l'extension et du réaménagement de la raffinerie de Baraki (Alger) qui devrait entrer en service

en octobre 2018 et de la réalisation de deux nouvelles raffineries à Hassi Messaoud (Ouargla) et Tiaret, lesquelles entreront en service à partir de 2021.

Avec la mise en œuvre de ce programme, les capacités nationales de raffinage de pétrole devraient atteindre 40 millions par an, selon les précisions du ministre.

Ce plan vient répondre à la hausse de la demande de produits pétroliers au cours des dix dernières années, la demande de carburant ayant augmenté de 7% en moyenne annuelle au cours de cette période.

Cette importante progression s'explique par l'augmentation de la taille du parc automobile national, l'amélioration du niveau de vie des citoyens, la relance économique et les prix bas du carburant, selon M. Guitouni.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, M.HADJAR :

«Un exposé sur la relation entre la recherche scientifique et le secteur économique présenté prochainement devant le gouvernement»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué jeudi à Alger qu'un exposé sur la relation entre la recherche scientifique et le secteur économique sera présenté dans les prochains jours devant le Conseil du gouvernement.



M. Hadjar a précisé dans une déclaration à la presse en marge de la signature de conventions avec les chercheurs permanents pour le financement des projets à caractère socio-économique, qu'il pré-

sentera «dans les prochains jours», un exposé devant le Conseil du gouvernement, sur la relation entre la recherche scientifique et les secteurs économique et universitaire et les moyens d'établir des liens entre l'environnement économique et l'institution scientifique.

«L'Etat compte mettre en place des mesures incitatives pour l'exploitation des brevets d'invention et l'encouragement des

jeunes chercheurs» en les plaçant dans de petites entreprises pour développer leurs produits à valeur ajoutée, a-t-il fait savoir, ajoutant que le transfert du savoir, de la recherche scientifique au secteur économique était «un souci permanent pour l'Etat». Le ministre a affirmé, dans ce sens, que le gouvernement était prêt à «encadrer» les professionnels du secteur industriel et à procéder à la sélection

de thèmes de recherche «liés à la réalité» économique. M. Hadjar a indiqué par ailleurs, que le classement des universités dépendait des recherches qu'elles présentaient sur leurs sites électroniques, soulignant que l'université algérienne souffrait d'un manque de commercialisation» ce qui ne lui permet pas de compter parmi les institutions scientifiques étrangères. Les organismes qui procèdent au classement des universités, «s'appuient uniquement» sur les recherches publiées par les universités sur leurs sites web, d'où la nécessité d'enrichir ces derniers conformément aux normes internationales.

ENVIRONNEMENT

Mme. Zerouati donne le coup d'envoi de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement

La ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati, a donné le coup d'envoi des préparatifs de la célébration de la journée mondiale de l'environnement prévue le 5 juin 2018, sous le thème «Vers une richesse environnementale durable», a indiqué un communiqué du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables.

La célébration de la journée mondiale de l'environnement interviendra dans un cadre participatif associant tous les acteurs concernés (citoyens, institutions concernées, société civile) à la protection de



l'environnement, a déclaré la ministre à cette occasion, soulignant que le travail de proximité aura un impact positif au niveau local, à travers les différentes activités prévues dans 14 wilayas et dont le lancement se fera à partir de Tlemcen le 11 décembre prochain. Mme. Zerouati a affirmé que toutes les festivités, de même que les actions de

proximité sont programmées sur le terrain, indiquant que la société civile dans son ensemble est concernée par la préservation de l'environnement.

Pour ce qui est du Sommet mondial sur le climat (la COP 23), la ministre a indiqué qu'elle sera à la tête de la délégation algérienne, ajoutant qu'elle tiendra des rencontres bilatérales avec des représentants de plusieurs pays, ajoute la même source.

Mme Zerouati a, en outre, indiqué que si l'Algérie obtient le soutien et l'appui de la communauté internationale, le pays peut réduire jusqu'à 22% les émissions de gaz nocifs.

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE: Signature de conventions de financement de plus de 50 projets

Des conventions pour le financement de plus de 50 projets de développement technologique au profit des chercheurs permanents ont été signées jeudi au centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Cette cérémonie constitue une première phase comprenant 57 projets issus de certains établissements publics à caractère scientifique et technologique, a expliqué le directeur de la recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Hafid Aourag, ajoutant que ces projets ont été soumis à l'appel à propositions de projet à impact socio-économique.

Ces projets, auxquels l'état accordera un financement «à la hauteur des objectifs fixés», visent à «produire et développer des connaissances et répondre aux besoins et aux préoccupations de la société et améliorer ainsi la qualité des services dans plusieurs domaines, notamment des énergies renouvelables, la lutte contre la désertification, la préservation des ressources en eau et le développement de l'agroalimentaire», a noté le même responsable.

M. Aourag a assuré, à l'occasion, que l'Algérie dispose de ressources humaines lui permettant d'atteindre l'«excellence» dans le domaine de la recherche scientifique et est passée dans le classement mondial de la 62e place en 2000 à la 52e en 2016.

M. Aourag a rappelé également que le nombre de publications scientifiques a atteint 6544 en 2016 contre 524 en 2000. De son côté, le secrétaire général au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Salah Seddiki, a souligné, dans une déclaration à la presse, que les conventions signées s'inscrivent dans le cadre du programme du gouvernement qui a mis en exergue «la nécessité de s'intéresser aux besoins du citoyen dont la sécurité alimentaire et énergétique». Il a ajouté qu'en dépit des «restrictions budgétaires qui ont touché tous les secteurs, la recherche scientifique reste privilégiée, eu égard à l'impact direct de ses produits sur le secteur économique».

ÉDUCATION NATIONALE

Mme Benghabrit : «L'aspect religieux fortement présent dans les programmes scolaires des trois cycles d'enseignement»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a affirmé jeudi que l'aspect religieux est «fortement présent» dans les programmes scolaires des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), conformément à la Constitution, à la loi d'orientation sur l'éducation nationale et aux valeurs de la société algérienne.

Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation, Mahmoud Guissaoui lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah en présence du ministre des Relations avec le parlement et d'autres membres du gouvernement, Mme Benghabrit a affirmé que «l'aspect religieux est fortement présent dans les programmes scolaires algériens», soulignant que plus de 500 heures d'éducation islamique

sont dispensées aux élèves durant leur cursus scolaire (12 ans).

Elle a rappelé à ce propos les principes fondamentaux de la Constitution, dont notamment «l'Islam est la religion de l'Etat», précisant que la réforme du système éducatif national initiée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et dont le plan d'exécution a été adopté par le parlement porte clairement les objectifs de l'école algérienne fixés par la loi d'orientation sur l'éducation nationale.

Selon cette loi, l'école algérienne est tenue de «promouvoir des valeurs en rapport avec l'islamité, l'arabité et l'amazighité», a-t-elle dit, affirmant que son secteur œuvrait à la «promotion des composantes fondamentales de l'algérianité». Mme Benghabrit a souligné dans ce contexte,

que son «département ministériel assure l'enseignement obligatoire de l'éducation islamique dans les deux cycles primaire et moyen, et des sciences islamiques au secondaire». Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation, Mohammed Amara, concernant la possibilité d'ouvrir 3 centres d'examen pour le baccalauréat dans la wilaya de Naâma (Ain Ben Khelil, Assela et Djenien-Bouregz), la ministre a précisé que la commission spécialisée de l'Office national des examens et concours (ONEC) dépêchée dans la région, a conclu sur la base de données et de la réglementation en vigueur, que «la création de centres d'examen dans les communes citées n'est pas un impératif, d'autant, a-t-elle ajouté, que les dispositions de la circulaire-cadre por-

tant conditions et mesures réglementaires et sécuritaires relatives aux centres d'examen pour le baccalauréat «sont claires».

La création de centres d'examen dans une circonscription géographique exige de disposer de 2 lycées au moins et que le nombre de candidats atteigne 300 candidats, et ce, en vue d'assurer la crédibilité de l'examen et permettre la concrétisation du principe de l'égalité des chances entre les candidats.

Lors du baccalauréat 2017, 129 candidats ont passé les épreuves dans le centre de Mécheria situé à 60 km de Ben Khelil.

Quant aux élèves de Djenien-Bouregz, au nombre de 77 candidats, ces derniers se sont déplacés au centre d'examen de Moghrar situé à 30 km de leur lieu de résidence.



La ministre a estimé, dans ce contexte, que «cette distance est acceptable pour les wilayas du Sud connues pour leurs grandes superficies et l'éloignement entre les communes, affirmant que dans ce cas, les services concernés prennent toutes les mesures organisationnelles en vue d'assurer «le transport des candidats vers les centres d'examen voire même l'hébergement, le cas échéant».

SÉCURITÉ SOCIALE-SANTÉ

Installation d'un comité intersectoriel de concertation entre les secteurs chargés de la Santé et de la Sécurité sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui ont procédé jeudi à Alger à l'installation du comité intersectoriel santé-sécurité sociale de coordination et de concertation sur les questions communes aux deux départements ministériels.

M. Zemali a indiqué, dans une allocution, que cette commission constituait «un cadre de coordination et de concertation»



sur les questions communes et visait «l'amélioration de la complémentarité, de l'efficacité et de l'efficience des politiques publiques en matière de santé et de sécurité sociale, au profit du citoyen algérien, et ce, dans l'esprit même du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Ce comité est composé des cadres supérieurs de l'administration centrale des deux ministères, des directeurs généraux et des cadres de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et de la Caisse na-

tionale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et du directeur général de l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH).

A cet effet, le ministre a indiqué que ce comité traiterait plusieurs questions telles que «le dossier du médicament, la relance du processus de contractualisation santé-sécurité sociale, l'évaluation de la complémentarité des structures de santé publiques et privées, le développement des consensus médicaux pour l'amélioration de la qualité des soins et la rationalisation des dépenses de santé, le développement de l'éva-

luation médico-économique des soins de santé, permettant l'évaluation de l'efficience des dépenses de santé et la complémentarité des contrôles dans le cadre de la lutte contre les abus et fraudes dans les domaines de la santé et de l'assurance-maladie».

M. Zemali a dit qu'il veillerait, avec le ministre de la santé, au suivi des activités de ce comité qui aura toute la latitude de faire appel à toute personne susceptible de l'éclairer dans ses travaux et qui aura la charge d'élaborer des recommandations pertinentes sur les différents sujets relevant de sa compétence.

M. Hasbellaoui a affirmé pour sa part que ce comité était chargé d'une «mission importante» visant à aboutir à une convergence des visions des deux secteurs et à l'élaboration d'une feuille de route, en vue de répondre aux préoccupations du personnel de la santé et des assurés sociaux dans le domaine et garantir des soins de qualité au citoyen.

TOURISME ET ARTISANAT:

Ouverture prochainement d'un atelier chargé de revoir et d'actualiser les textes de loi régissant le secteur

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a annoncé jeudi à Alger la mise en place prochainement d'un atelier regroupant des experts et des spécialistes, qui sera chargé de la révision et de l'actualisation de l'ensemble des textes de loi régissant le secteur en vue de développer, promouvoir et moderniser toutes les entreprises et institutions spécialisées dans ce domaine.

«Au vu de l'importance de la conjoncture actuelle, un atelier sera prochainement mis en place qui regroupera des experts et des spécialistes dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, et sera chargé de la révision de l'ensemble des textes juridiques régissant le secteur, et ce dans le but de développer, promouvoir et moderniser toutes les entreprises et institutions spécialisées dans ce domaine», a affirmé M.

Mermouri dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisan.

Dans ce contexte, le ministre a mis en avant l'importance d'«actualiser et de revoir le texte législatif régissant le secteur de l'artisanat et des métiers depuis 21 ans, à savoir l'ordonnance 96-01 datée de 1996», avant de souligner l'importance de la célébration de cette journée qui a-t-il dit-est «une occasion pour reconnaître les créations et les contributions des artisans dans la réalisation du développement local et national».

Le ministre a adressé par la même occasion «ses sincères remerciements» au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour l'intérêt qu'il accorde au secteur de l'artisanat et des métiers, d'autant que ce secteur est le reflet de la civilisation, de l'histoire et de la culture de la Nation.

M. Marmouri a également appelé les artisans à «contribuer à la diversification de l'économie nationale, au développement et à la relance des métiers de l'artisanat».

Après avoir rappelé les réalisations accomplies par le secteur de l'artisanat à travers la contribution à la création d'emplois et de ressources durables, et à l'amélioration de la qualité des produits et des différentes prestations, le ministre a indiqué que le nombre d'artisans actuellement est de 340 000 et que le nombre d'emplois créés a atteint 890 000.

Le ministre a insisté sur l'impératif de «soutenir la formation en vue d'améliorer le niveau des artisans», rappelant que 30 666 artisans ont bénéficié d'une formation technique et pratique dans différentes branches de l'industrie artisanale et en matière de création et de gestion de micro-entreprises artisanales, outre la formation par l'apprentissage».

Il a, en outre, indiqué que le secteur a également contribué à la formation d'environ 4631 détenus dans des centres de rééducation.

En matière de promotion et de commercialisation, le ministre a mis l'accent sur «l'importance de participer aux foires nationales et internationales» qui sont, a-t-il dit, «l'outil stratégique par excellence en matière de commercialisation et de rapprochement entre artisans et consommateurs».

Il a souligné la nécessité d'«exploiter les saisons estivales, le tourisme saharien et thermal en vue d'exposer à la vente les différents produits de l'artisanat».

Il a, par ailleurs, salué «le partenariat entre son secteur et les différents autres secteurs», appelant le mouvement associatif et les chambres d'artisanat et des métiers à «s'éloigner de l'assistanat en proposant des pro-

grammes adaptés à la conjoncture actuelle, et ce, par la relance des activités du secteur et en s'efforçant de diversifier leurs revenus et à consolider le rôle des représentants des artisans».

Pour sa part, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mme Ghania Eddalia a insisté sur l'importance de «renforcer la solidarité nationale commune en vue de trouver les moyens nécessaires pour prendre en charge les aspirations de catégories importantes de la société», soulignant que le gouvernement «s'emploie à trouver des alternatives économiques efficaces, à travers l'exploitation des ressources disponibles afin d'aboutir au développement durable, en tenant compte des revendications sociales des citoyens à faible revenu ou des catégories vulnérables».

Mme. Eddalia a salué les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui souligne à chaque occasion, la nécessité de poursuivre les subventions sociales, de renforcer l'action de solidarité en assurant aux citoyens les moyens de contribuer avec efficacité à l'édification nationale, d'autant que l'Algérie traverse, à l'instar des pays du monde, une conjoncture économique difficile.

Dans ce cadre, le ministre a appelé à accorder davantage d'intérêt à l'artisanat, un domaine prometteur en matière d'investissement et de développement économique hors hydrocarbures».

A cette occasion, un accord de coopération a été conclu entre l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et la chambre nationale de l'artisanat visant à renforcer l'action sectorielle commune et à relancer l'économie nationale.

CLIMAT DES AFFAIRES :

Plus de la moitié des chefs d'entreprises algériennes optimistes sur les perspectives

Plus de la moitié des chefs d'entreprises algériennes estiment que l'évolution du climat des affaires en Algérie sera «positive» au cours des douze prochains mois, alors que plus des deux tiers de ces opérateurs prévoient un investissement important durant la même période, a révélé une enquête dévoilée mercredi soir à Alger, par le cabinet de recherche économique Oxford Business Group (OBG).

Réalisée pour la première fois en Algérie par OBG, en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce (Caci) et le Forum des chefs d'entreprises (FCE), l'enquête a été menée entre mai et octobre 2017 auprès d'une centaine de dirigeants et chefs d'entreprises publiques (30%) et privées (70%), de différentes tailles, internationales (55%), locales (38 %), régionales (7%).

Cette enquête, dont l'intégralité sera publiée en décembre prochain, a été conçue pour calculer l'indice de confiance des dirigeants d'entreprises quant à la situation économique et les perspectives de développement au cours de la prochaine année.

«Les résultats de cette enquête démontrent que, dans une large proportion, les dirigeants d'entreprises évaluent de manière positive l'état de l'économie algérienne», note le rapport, présenté par Alexis Reynaud, responsable éditorial chez OBG.

A cet effet, la majorité (55%) des chefs d'entreprises interrogés estiment que l'évolution du climat des affaires en Algérie sera «positive» au cours des douze prochains mois, alors que 6% d'entre eux estiment qu'elle sera «très positive».

Mieux encore, plus des deux tiers (70%) des chefs d'entreprises ont indiqué qu'ils étaient «susceptibles» ou «très susceptibles» d'effectuer un investissement «important» l'année prochaine.

Ces résultats «démontrent un indice de confiance élevé et espérons-le, un pari vers une plus importante diversification de l'économie», estime le rapport.

S'agissant du degré de la compétitivité de l'environnement fiscal national à l'échelle mondiale, 41% des chefs d'entreprises estiment qu'il est «compétitif», 4% (bien 4%) le jugent «très compétitif» et 34 % «peu compétitif».

Par ailleurs, près de 50 % des chefs d'entreprises interrogés estiment «insuffisant» le niveau de transparence dans la conduite des affaires en Algérie, plus de 10 % le jugent «très insuffisant», tandis que près de 20% le voient «élevé».

Concernant l'accès au financement, 35 % des interrogés le qualifient de «difficile», 24 % de «très difficile», et 23 % de «facile».

En outre, plus d'un quart (27%) des entreprises interrogées affirment que plus de 60% de leur chiffre d'affaires provient de la commande publique.

Le rapport note également que «le secteur privé a définitivement pris racine en Algérie au cours des deux dernières décennies, bien qu'il soit encore confronté à certaines contraintes, dont les restrictions sur les importations, qui ont clairement affecté sa performance».

A propos de l'impact des facteurs extérieurs sur l'économie nationale, la grande majorité (66%) des chefs d'entreprises sondés estiment que la hausse du prix du pétrole est susceptible d'avoir le plus d'impact à court ou moyen terme, suivi du «protectionnisme» (18%).

Au plan compétences, les chefs d'entreprises ont déclaré que l'Algérie avait besoin de compétences en leadership (38%), administration des affaires (31%), ingénierie (18%) et service à la clientèle (5%).

Interrogé par l'APS en marge de la présentation de cette étude, M. Reynaud a indiqué que le climat des affaires en Algérie est «bon» et ses données sont «encourageantes» contrairement à ce qui est rapporté dans certains rapports d'institutions internationales, selon lui, ajoutant toutefois qu'il «reste beaucoup de choses à améliorer».

Intervenant lors des débats ayant suivi la présentation de l'enquête, le représentant de la Banque mondiale (BM) en Algérie, Demba Da, a salué les efforts menés par l'Etat algérien pour l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de création des entreprises à travers plusieurs mécanismes, affichant son «optimisme» quant à l'amélioration du classement de l'Algérie à l'échelle mondiale dans les prochains rapports de la BM grâce «aux signaux positifs de son économie et réformes menées par l'Etat».

Pour sa part, le président de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar, et en rappelant les principales réformes menées par l'Etat dans le domaine financier, a affirmé qu'en dépit de la baisse des revenus de l'Etat, suite au recul des prix du pétrole, les crédits alloués par les banques en faveur de l'investissement ont augmenté.

Il a expliqué, dans ce sens, que ces crédits ont atteint 8.400 milliards DA, dont 64% attribués aux investissements des entreprises économiques, en hausse de 26 % en 2014, 16 % en 2015 et 7 % en 2016.

Le ministre de la communication, Djamel Kaouane, le ministre de la jeunesse et des sports, El Hadi Oued-El-Al, le Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le Président du FCE, Ali Haddad, ont assisté à cette cérémonie, à laquelle ont pris part également des chefs d'entreprises, experts économiques et représentants d'institutions et organismes publics et privés.

LE DG DE LA PÊCHE DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ À L'APS « L'aquaculture est la solution pour satisfaire les besoins nationaux en poissons »

Alors que les besoins nationaux en matière de consommation du poisson sont estimés à 200.000 tonnes/an, le secteur de la pêche n'en produit que la moitié.

Pour combler ce déficit, le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hamouche, a préconisé le développement de l'aquaculture dans un entretien accordé à l'APS, à l'occasion de la tenue à Oran du 7^e SIPA 2017.

APS : La production du secteur de la pêche et de l'aquaculture suffit-elle à couvrir les besoins nationaux en matière de consommation de poissons ?

Taha Hamouche : le secteur de la pêche et de l'aquaculture enregistre un déficit en matière de production.

Nos besoins en matière de consommation de poissons sont estimés entre 200.000 et 220.000 de tonnes/an alors que la production ne dépasse pas les 100.000 tonnes/an.

Ce déficit influe sur les prix du poisson, souvent instables, d'une part et sur le ratio par habitant d'une autre part.

Le ratio de poisson par habitant se situe entre 6 et 10 kilos par personne, selon les normes de l'OMS.

L'Algérien n'en consomme qu'une moyenne de 5 kg par an.

Quelle est la solution pour combler ce déficit et couvrir les besoins nationaux ?

La couverture de ce déficit passera par l'investissement dans le domaine de l'aquaculture.

Dans la partie nord du globe, la production des poissons pêchés est égale celle des poissons d'élevage.

Le domaine de l'aquaculture, encore à ses débuts en Algérie, a connu une dynamique au cours des dernières années. On peut même parler d'un saut en avant. Chiffres à l'appui, 22 projets d'aquaculture ont été lancés durant la période allant de 2000 à 2016 et 20 pour la seule année 2017. C'est dire l'engouement que suscite ce créneau. S'agissant de l'aquaculture, toutes les conditions sont réunies pour la réussite de l'investissement dans ce secteur : un potentiel naturel énorme, un marché demandeur et un cadre juridique et institutionnel favorable.

Le programme de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015/2020, offre de nombreuses de facilitations et mesures incitatives pour les investisseurs privés. Il s'agit d'un créneau lucratif qui ne demande qu'à être exploité. Les résultats de la politique publique dans ce secteur commencent à se faire ressentir, avec une production de 3.000 tonnes jusqu'en 2015, qui est vite passée à 12.000 tonnes en 2016 et à 25.000 tonnes à la fin de l'année 2017. Les objectifs fixés par les autorités portent sur une production de 100.000 tonnes.

Quel rôle peuvent jouer des salons comme le SIPA dans le développement du secteur ?

Ce salon se veut avant tout un événement économique qui offre une visibilité aux investisseurs sur le potentiel et les opportunités d'investissement dans le domaine de l'aquaculture. Nous produisons 25.000 tonnes par an et nous visons les 100.000 tonnes.

Le déficit à rattraper est donc important. Le rôle de ce salon est de convaincre les investisseurs qu'il s'agit d'un créneau prometteur avec une forte demande. Le créneau de l'aquaculture peut intéresser tous les investisseurs. Nous avons d'ailleurs constaté que parmi les 20 projets lancés en 2017, les capitaux viennent d'autres secteurs que la pêche.

Il s'agit de plus de 6 milliards de dinars d'investissements privés, en dehors des financements bancaires, versés dans ce créneau nouveau et prometteur.

OUVERTURE À ORAN DE LA 7^E ÉDITION DU SALON DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE 77 exposants nationaux et 35 étrangers, 10 organisations internationales et une dizaine d'institutions publiques au rendez-vous

La 7^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture s'est ouverte, jeudi au Centre des conventions d'Oran, en présence du ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazgui.

Ce salon enregistre la participation de 77 exposants nationaux et 35 exposants étrangers ainsi que 10 organisations internationales et une dizaine d'institutions publiques.

Il se veut comme une manifestation économique destinée principalement aux professionnels mais également ouverte au grand public. En visitant le stand de l'organisation arabe pour le développement agricole, le ministre a souligné que ce salon constitue une opportunité pour cette institution afin de tirer profit des expériences, des projets et des modèles réussis dans le domaine de la pêche présentés à l'occasion de cette manifestation.



LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, M. BOUAZGUI :

« Le secteur de la pêche et de l'aquaculture connaîtra un saut quantitatif et qualitatif dans les années à venir »

* « Plus de 250 dossiers pour l'investissement en aquaculture en étude au niveau de la direction générale de la pêche »

* « Production de 50 millions de quintaux de pomme de terre au cours de la saison agricole écoulée »

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a affirmé, jeudi à Oran, que le secteur de la pêche et de l'aquaculture connaîtra un saut quantitatif et qualitatif dans les années à venir qui sera traduit par une production additionnelle de 100.000 tonnes.

Abdelkader Bouazgui a souligné, lors d'un point de presse en marge de la 7^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture, ouvert jeudi au Centre des conventions d'Oran (CCO), qu'un tel développement est envisageable partant de l'intérêt de centaines d'opérateurs et porteurs de projets à investir dans ce créneau.

Cette manifestation d'intérêt pour l'investissement dans ce créneau permettra de doubler la production dans les six prochaines années pour passer à 100.000 tonnes additionnelles, prévoit le ministre.

Il a indiqué que ce secteur connaît aujourd'hui un déclin, une sorte « de douce révolution » à voir le niveau des investissements et les

produits exposés au Salon (plusieurs espèces de poissons, des équipements et autres moyens nécessaires à l'exercice de cette activité), qui constituent une preuve supplémentaire de l'importance que revêt ce secteur dans l'économie nationale. Le ministre a affirmé que l'Etat est entièrement disposé à tous les niveaux de responsabilité à accompagner l'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture et de lui accorder toutes les facilitations nécessaires pour sa réussite.

« Nous sommes arrivés aujourd'hui à maîtriser plusieurs paramètres du processus de développement de cette filière que nous considérons comme facteur clef dans la réussite de l'investissement dans la pêche et l'aquaculture dont ceux de la production d'alevins et de réalisation d'écloseries, de même que ceux de la chaîne alimentaire », a déclaré M.

Bouazgui, évoquant, dans ce sens, quatre investisseurs en phase de lancement de projets de réalisation d'usines de fabrication d'aliments de poissons.

Le ministre a signalé l'adoption, novembre cou-

rant, de 3 à 4 décrets portant classement, organisation et facilitation de l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, affirmant que l'Etat continuera de consacrer d'énormes sommes d'argent pour la réalisation de tout ce qui est nécessaire à la promotion et au développement de cette activité.

Il a également fait savoir que le secteur dispose actuellement de 44 ports et abris de pêche et procède à la mise à niveau de 15 grands ports et de 5.000 unités de pêche dont le nombre était de 2.300 unités dans le passé, nonobstant une flotte de pêche de thon rouge. M. Bouazgui a affirmé, au passage, l'existence d'une forte volonté politique pour donner une impulsion à la pêche et à l'aquaculture, citant les textes de loi régissant la gestion et l'organisation de ce secteur. Il a annoncé que d'autres lois sont en phase d'élaboration pour être mises en exécution après leur approbation.

Le ministre a appelé les opérateurs économiques à investir dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture pour lequel l'Etat a consacré

énormément de moyens et réuni toutes les conditions pour la réussite de leurs projets initiés dans le cadre de la diversification de l'économie et, par conséquent, la contribution à la réduction de la facture d'importation, compte tenu des enjeux d'assurer la sécurité alimentaire et de se tourner vers l'exportation.

Abdelkader Bouazgui a fait observer que l'activité de la pêche et de l'aquaculture a parcouru plusieurs étapes et connu une dynamique, depuis 2000, dans le cadre du programme du Président de la République, M.

Abdelaziz Bouteflika, qui a accordé plusieurs dispositifs et mécanismes de soutien à ce secteur, à l'instar des activités liées à l'agriculture et réaffirmées dans la feuille de route du gouvernement adoptée récemment en Conseil des ministres et approuvée par les deux chambres (APN et Sénat).

Pour rappel, 140 exposants dont 35 étrangers et 9 organisations mondiales et régionales représentant 17 pays européens, arabes et africains prennent part au salon international dédié à la pêche et à l'aquaculture.

CAMPAGNE DE PÊCHE DES THONIDÉS 2018 : L'Algérie demandera l'augmentation de son quota

L'Algérie compte demander l'augmentation de son quota de pêche de thon rouge pour la prochaine campagne de pêche des thonidés et des négociations sont prévues avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) à la mi-novembre en cours, a indiqué à l'APS, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture.

Questionné en marge du 7^e Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA), Taha Hamouche a déclaré que les négociations avec la CICTA se tiendront à Marrakech du 14 au 20 novembre courant. « L'Algérie étant déterminée à

défendre ses chances pour augmenter son quota », a-t-il souligné.

Pour rappel, le quota de pêche de thon rouge de l'Algérie pour 2017 a été porté à 1.043 tonnes, alors qu'il avait été fixé initialement à 546 tonnes par la CICTA, lors de sa réunion tenue en 2014 à Gênes (Italie) consacrée à la définition du plan de répartition des quotas de pêche par pays jusqu'à 2017.

L'Algérie avait bénéficié d'une augmentation graduelle de son quota qui avait été fixé à 243 tonnes au titre de l'année 2014, puis à 370 tonnes en 2015, à 460 tonnes en 2016 et enfin à 546 tonnes

initialement pour l'année 2017, soit environ 2% du total admissible de captures (TAC).

L'augmentation du quota de l'Algérie de pêche de thon permettra des recettes en devises, le produit étant exporté vers l'Asie a souligné M.

Hamouche, ajoutant que l'exportation du quota de 2017 a permis aux investisseurs algériens d'engranger une quinzaine de millions d'euros.

Les négociations pour porter le quota de 2017 jusqu'à 1.043 tonnes étaient très dures a révélé Taha Hamouche, ajoutant que celles du quota de la campagne de

2018 le seront aussi. L'Algérie compte une flotte de 17 thoniers dont 14 ont épris à la saison 2017.

Dans un autre sillage, s'agissant l'enrichissement local du thon rouge, le même responsable a précisé que les autorités algériennes avaient proposé à la CICTA la création de trois fermes d'engraissement.

Une dizaine d'investisseurs ont déposé des demandes dans ce sens.

La commission ministérielle chargée du dossier en a sélectionné deux candidats qui remplissent les conditions requises.

ALGÉRIE - MAURITANIE

L'accord algéro-mauritanien sur la création d'un passage frontalier va faciliter les échanges entre opérateurs

L'accord signé mercredi entre l'Algérie et la Mauritanie, une des doléances des opérateurs économiques, va faciliter les échanges entre les opérateurs des deux pays ainsi que les déplacements, estime-t-on à la Fédération algérienne de l'import, export et du commerce international (FAIECI).

Cet accord, qui intervient en application des recommandations de la Haute commission mixte tenue en décembre dernier à Alger, «est un moyen de promotion des échanges entre les opérateurs économiques des deux pays, notamment ceux des wilayas du sud-ouest du pays», a indiqué le président de la fédération, Mohamed Hassani, dans un entretien téléphonique avec l'APS.

Pour la FAIECI, «l'ouverture de ce passage frontalier terrestre va certainement insuffler une dynamique économique dans toute la région du sud-ouest du pays, à travers les échanges commerciaux entre les deux pays, et permettra un débouché des différentes productions des deux pays», a-t-il précisé.

L'ouverture prochaine de ce passage frontalier terrestre dans la wilaya de Tindouf vient aussi en réponse aux doléances formulées par plusieurs opérateurs économiques des wilayas du sud-ouest du pays, spécialement ceux en activités à Bechar,



Adrar, et Tindouf, lors d'une rencontre organisée en avril dernier à Bechar par la direction régionale des douanes sur le thème du troc frontalier.

Cet accord algéro-mauritanien a été aussi accueilli avec enthousiasme par l'observatoire des opérateurs économiques et des hommes d'affaires algériens en Afrique de l'ouest.

«Nous estimons que cet accord portant sur l'ouverture de ce passage frontalier terrestre constitue un nou-

veau jalon dans le renforcement des relations entre deux pays frères, de même qu'un espace favorable de promotion des différents produits industriels, agricoles ou d'élevage algériens auprès d'opérateurs et entreprises économiques de ce pays maghrébin et africain, et de même pour les produits mauritaniens», a affirmé le président de cet observatoire, Mohamed Dahaj, lors également d'un entretien téléphonique avec l'APS.

Le ministre de l'Intérieur,

des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et son homologue mauritanien, Ahmadou Ould Abdallah, ont procédé, mercredi à Nouakchott (Mauritanie), à la signature d'un accord de création d'un passage frontalier terrestre entre l'Algérie et la Mauritanie.

Les autorités algériennes et mauritaniennes avaient procédé en septembre dernier à la pose de la première pierre du passage frontalier entre les deux pays et en consécration de la décision de la Haute Commission mixte algéro-mauritanienne tenue à Alger en décembre dernier. Le point kilométrique PK-75 distant de la ville de Tindouf a été choisi comme point de départ du tronçon routier qui reliera Tindouf à la ville mauritanienne de Zouerate, pour faciliter la circulation des personnes et des biens, l'intensification des échanges commerciaux, et le désenclavement des populations de cette zone frontalière.

ALGÉRIE - FRANCE

L'Algérie participe au salon mondial du bâtiment «Batimat» de Paris

L'Algérie participe officiellement et pour la première fois au salon mondial du bâtiment «Batimat» de Paris (France), qui se tient du 6 au 10 novembre en cours, a indiqué, jeudi, la direction générale de la Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX) dans un communiqué.

Ainsi, selon la même source, le pavillon algérien a regroupé 13 sociétés représentant les secteurs des machines et outils, revêtement de sol, menuiserie PVC, extruder et gammiste en aluminium, structure et charpente métallique et en bois, sécurité paramétrique ainsi que des sociétés de service.

Lors de la première journée de l'événement, soit le 6 novembre dernier, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie- France (CACI France), M. Ait-Yaala Kaci, a donné une

vue d'ensemble sur l'économie algérienne avec les grandes réalisations d'infrastructures de base et les projets impressionnants qu'a réalisés le pays «aujourd'hui prêt à un décollage économique serein».

La secrétaire générale de L'Organisation nationale des promoteurs immobiliers (ONPI), Mme Houria Bouhired, a également présenté les possibilités de partenariats avec les entreprises et promoteurs européens.

Elle a présenté aussi la possibilité qui s'offre à la diaspora algérienne concernant l'acquisition de logements en Algérie.

D'autre part, la journée du 7 novembre s'est caractérisée par la visite de l'ambassadeur d'Algérie en France, qui a fait le tour des stands d'exposition et a longuement discuté avec les opérateurs

présents. La présence, cette année, de l'Algérie dans le salon Batimat avec un pavillon national de 507 m2 est «l'expression d'une volonté politique de développer des partenariats fructueux avec les entreprises internationales à un moment important de l'histoire du pays qui veut aujourd'hui développer ses exportations hors hydrocarbures, notamment dans le secteur du bâtiment et des matériaux de construction», a noté le communiqué.

Les premiers jours du salon ont enregistré une affluence importante et un intérêt particulier de la part des visiteurs pour les produits algériens exposés.

Des «contacts sérieux» ont été d'ores-et-déjà établis pour d'éventuelles commandes et partenariats, a conclu la même source.

ALGÉRIE - SUISSE - ÉMIRATS ARABES UNIS

M. Raouya évoque la coopération financière avec les ambassadeurs de Suisse et des Emirats arabes unis

Le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya a reçu les ambassadeurs de la confédération Suisse, Mme Muriel Berset Kohen, et de L'Etat des Emirats Arabes Unis, M. Youcef Saïf Khamis Subaa Al-Ali, avec lesquels, il a évoqué la coopération bilatérale, a indiqué jeudi un communiqué de ce ministère.

Ainsi, ces rencontres ont permis de passer en revue l'état de la coopération bilatérale et les actions à entreprendre en commun pour sa consolidation et sa diversification, dans un intérêt mutuel, a noté la même source.

Dans ce cadre, il a été convenu de la nécessité de mettre en place une stratégie qui permettrait aux hommes d'affaires des deux pays de mieux se connaître afin de réaliser des partenariats gagnants-gagnants, lit-on dans le texte.

D'autre part, le ministre a également reçu, mardi, le représentant du premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby, a noté la même

source. A cette occasion, les deux parties ont fait part des résultats positifs de la récente visite du ministre des Finances à Londres, à la tête d'une importante délégation algérienne pour participer à la Conférence sur la coopération économique et financière algéro-britannique, ayant eu lieu à la Mansion House, le 26 octobre dernier, a-t-elle ajouté.

A cet effet, ils ont eu un échange de vue sur les étapes ultérieures pour la mise en œuvre des créneaux de coopération identifiés au cours de cette conférence dans les domaines de la bourse, des banques, de la fiscalité et de la promotion des start-up en Algérie. Selon la même source, les deux parties ont également abordé la coopération dans le cadre de l'étude prospective «Vision 2035» en cours d'élaboration.

Lord Risby, qui est en visite en Algérie dans le cadre de la célébration du 75ème anniversaire de l'opération «Torch» a tenu à rendre hommage aux sacrifices des soldats algériens lors de la 2ème guerre mondiale, a conclu le communiqué.

GRANDE-BRETAGNE

M. Guitouni reçoit l'ambassadeur britannique à Alger

Le ministre de l'Energie, Mustapha, Guitouni a reçu jeudi l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord à Alger, M. Andrew James Noble, avec lequel il a évoqué la coopération énergétique entre les deux pays, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération et de partenariat, notamment dans le domaine énergétique.

Ils ont aussi abordé les différents domaines dans lesquels il existe des opportunités de développer des partenariats, des échanges d'expérience et des solutions à des préoccupations communes, notamment en matière de formation et de transfert de technologie et de savoir-faire, a précisé la même source.

A cette occasion, le ministre a remercié l'ambassadeur pour sa diplomatie active en faveur du renforcement de la coopération entre les deux pays, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE /ÉTATS-UNIS Sonatrach-Baker Hughes General Electric: Signature d'un contrat pour la création d'une société mixte

Le groupe Sonatrach et la société américaine Baker Hughes General Electric (BHGE) ont signé jeudi à Alger un contrat pour la création d'une société mixte spécialisée dans la fabrication d'équipements pétroliers et la prestation des services y afférents.

Le montant de l'investissement est de 45 millions de dollars dans la première phase du projet avant d'atteindre les 200 millions de dollars à terme, ont expliqué les parties prenantes de ce projet lors de la cérémonie de signature du contrat.

Le siège de cette future société mixte, qui fabriquera essentiellement les têtes de puits jusqu'à maintenant importées par Sonatrach, sera installé dans la zone industrielle d'Arzew (Oran).

Dans la première phase du projet, 90% des effectifs seront constitués de travailleurs algériens tandis que le taux d'intégration de fabrication des équipements sera de 30%.

ALGÉRIE - AUTRICHE

M. Zaalane reçoit l'ambassadrice de la République d'Autriche à Alger

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, a reçu jeudi l'ambassadrice de la République d'Autriche à Alger, Mme Franziska Honsowitz, dans le cadre des concertations de coopération algéro-autrichienne, indique un communiqué du ministère.

Les discussions ont porté sur «les domaines de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Autriche, et sur les voies et moyens de les développer», précise le communiqué.

Les deux parties ont évoqué plusieurs questions d'intérêt commun notamment en ce qui concerne le transport aérien et les voies ferrées. Selon la même source, ces domaines de coopération font l'objet d'un suivi continu entre les deux parties.

Le ministre et l'ambassadrice autrichienne ont salué le niveau des relations liant les deux pays, conclut le communiqué.

APS

ORAN

Lancement des activités commémorant le 50e anniversaire de la création de l'université d'Oran

Le coup d'envoi des festivités scientifiques et culturelles commémorant le 50e anniversaire de l'université d'Oran, la première à l'échelle nationale après l'indépendance, a été donné, jeudi, au niveau du campus Mourad Salim Taleb, relevant de l'université d'Oran 1, Ahmed Ben-bella.

En présence des autorités locales et de représentants de la communauté universitaire, une cérémonie symbolique a été organisée au cours de laquelle des intervenants sont revenus sur les circonstances de la création de cette université, le 20 décembre 1967, et son évolution au fil des années.

Dans son allocution inaugurale, le recteur de l'université d'Oran, le professeur, Mohamed Senouci, a relevé le rôle prépondérant joué par son établissement dans le développement du pays à travers la formation de dizaines de milliers d'étudiants, devenus par la suite les moteurs du développement de l'Algérie indépendante.

Il a en outre souligné que nombreux des diplômés de cette université ont brillé par leurs recherches scientifiques non seulement en Algérie mais aussi au niveau de nombreuses universités et centres de recherche dans le monde.

Pour sa part, le professeur Seddik Amroune, recteur de l'université d'Oran 2, a rappelé que l'Algérie avait tant besoin de créer son université nationale dès les premières années du recouvrement de l'indépendance, ajoutant que l'université d'Oran avait tracé la voie dans ce registre. Parmi les nombreux témoignages d'anciens professeurs et étudiants de l'université d'Oran qui ont pris la parole pour l'occasion, celui le plus marquant et le plus émouvant de l'avis de l'assistance, était l'œuvre du professeur Hassen Lazreg, premier recteur et fondateur de cette institution. Cet ancien médecin dans les rangs de l'ALN, durant la guerre de libération nationale s'est remémoré des différents états ayant précédé la création de l'université d'Oran, louant au passage le mérite de l'ancien Président de la République, feu Houari Boumediène, dans la concrétisation de ce stratégique projet qui lui tenait à cœur, a-t-il souligné. Les festivités célébrant le 50e anniversaire de la création de l'université d'Oran se poursuivront pendant quarante jours, jusqu'au 20 décembre prochain. Un riche programme scientifique et culturel a été élaboré par les organisateurs qui veillent à ce que les activités prévues soient à la hauteur de cet historique événement.

RELIZANE:

Un montage de 10.000 voitures à l'usine Volkswagen de Sidi Khettab

Un montage de 10.000 voitures a été réalisé à l'usine de Volkswagen depuis son ouverture le 27 juillet 2017 à Sidi Khettab (20 km au nord de Relizane), a-t-on appris jeudi lors d'une visite effectuée par le wali Relizane, Mme Nacéra Brahimi dans cette unité. Le directeur chargé de la gestion de l'usine, Mokhtar Naili a indiqué, en marge de cette visite, que le montage inclut quatre marques de ce label dont Volkswagen, Skoda et Seat. Un staff technique jeune composé de 556 employés dans les domaines de la mécanique, de l'électricité auto et de la peinture a contribué à ce montage, a-t-il fait savoir rappelant que l'usine a été réalisée dans le cadre d'un protocole d'accord entre le groupe «Sovac» et la firme allemande «Volkswagen» signé fin novembre 2016. Cette usine a été construite dans la zone industrielle de Sidi Khettab sur une superficie de plus de 150 hectares pour un investissement de plus de 20 milliards de dinars (près de 170 millions d'euros), selon la direction de wilaya de l'industrie et des mines. Sa capacité de production est estimée à 12.000 véhicules durant la première année (2017) pour atteindre 100.000 après cinq ans. Le taux d'intégration est de 15 pour cent actuellement pour atteindre 40 pc dans cinq ans, a-t-on indiqué, ajoutant que cette usine contribuera, à l'avenir, à la création de 1.400 emplois directs et indirects au profit des habitants de la région et des wilayas voisines.

APS

HABITAT:

Zoukh : «Vaste opération de relogement à Alger après les élections locales»

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a affirmé mercredi que la capitale connaîtrait une vaste opération de relogement, après les prochaines élections locales, précisant que cette opération concernerait plusieurs quartiers et différentes formules de logement.

En marge de la présentation d'une étude sur le climat d'affaires en Algérie, réalisée par le bureau d'affaires international «Oxford», le wali a indiqué que ses services s'approprieraient à mener une vaste opération de relogement, après les élections locales du 23 novembre, ajoutant que cette opération toucherait les habitants de la capitale concernés par le relogement dans les différents quartiers et formules de logement.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan stratégique tracé à Alger visant à développer et à améliorer le paysage urbanistique de la capitale, en particulier pour l'éradication définitive des

bidonvilles et des habitations précaires, a-t-il dit.

Ce plan stratégique prévoit aussi la restauration des bâtisses et des vieux quartiers, en consacrant une enveloppe de plus de 4.000 milliards de centimes, à travers la mobilisation de plus de 400 entrepreneurs et de bureaux d'études algériens et la création de plus de 12.000 postes de travail, ainsi que d'autres projets prévus ultérieurement.

Concernant la gestion moderne du réseau routier, en partenariat avec une société espagnole spécialisée dans le domaine, en vue de désengorger le trafic routier, le wali d'Alger a affirmé que les études étaient en cours, préci-

sant que plus de 40 projets consacrés aux routes et au dédoublement des voies avaient été lancés. Ce projet se déroule dans de bonnes conditions et sera finalisé dans un délai de trois ans, à partir de l'année dernière.

Par ailleurs, M. Zoukh a indiqué que les services de la wilaya d'Alger avaient approuvé le lancement de la réalisation de 220 projets dans différents domaines dont des hôtels, des lycées, des espaces de loisirs et de détente et des espaces verts au profit des citoyens, affirmant que ces projets sont à même d'améliorer les conditions de vie des citoyens et assurer à l'Algérie davantage de développement et de prospérité.



EL TARF :

Lancement «prochain» d'une émission radiophonique pour rapprocher la police des citoyens

Des policiers relevant de la Sûreté de wilaya d'El Tarf animeront, prochainement, une émission radiophonique en direct, "Radio-sûreté", dédiée à l'information et au renforcement de la communication entre la police et le citoyen, a indiqué, jeudi, le directeur de radio locale d'El Tarf. Première du genre au niveau nationale, cette émission radiophonique, hebdomadaire, se consacrera, une heure durant, au débat et réponses sur des questions ayant trait à des thèmes liés au renforcement de la sécurité des citoyens et leur contribution pour l'amélioration de la lutte contre la criminalité et autres fléaux sociaux,

a ajouté Mohcen Ghraibia. Cette initiative locale est née de la volonté commune de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la radio locale d'El Tarf de mettre en commun «d'autres supports médiatiques pour assurer une meilleure sécurité aux citoyens» par leur implication aux différentes actions de lutte contre les délits et crimes, a fait savoir, de son côté, le chef de sûreté de la wilaya d'El Tarf, Kamar Ezzamane B ubir. Les «policiers-animateurs» ont bénéficié d'une formation préalable de six mois au sein de la radio locale d'El Tarf, a-t-on souligné en précisant que quatre thèmes seront déve-



loppés, dans le cadre des premières émissions. Il s'agit de la sensibilisation sur la sécurité routière, les dangers liés à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux, l'environnement et cadre de vie et enfin la violence dans les stades, a-t-on soutenu, signa-

lant que le "microphone" sera ouvert pour un contact direct, appelé à «renforcer les connaissances des uns et des autres» et à développer ces thématiques et d'autres, dans un débat franc, dans le but de mieux protéger les biens et les personnes.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois bombes de confection artisanale détruites à Aïn Defla (MDN)

Trois (3) bombes de confection artisanale ont été détruites mercredi à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans une opération de ratissage, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage, un détache-

ment de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 08 novembre 2017, trois (3) bombes de confection artisanale à Aïn Defla (1e Région militaire), précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi à Tlemcen (2e RM) et Biskra (4e RM), 21,4 quintaux de tabac, tandis que

des Garde-côtes ont déjoué, à Oran (2e RM), une tentative d'émigration clandestine de (20) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale. En outre, 43 immigrants clandestins de différentes nationalités «ont été arrêtés à Tlemcen, Relizane, Adrar et In Guezam», rapporte également le communiqué.

BECHAR :

Peine capitale pour 3 auteurs de l'assassinat cruel de l'enfant Mohamed Yacine et 10 ans de réclusion pour deux autres

Trois des auteurs de l'enlèvement et l'assassinat cruel de l'enfant Deriah Mohamed Yacine (6 ans), membres d'une même famille (frère, sœur et épouse), ont été condamnés à la peine capitale, tandis que leur deux (2) autres sœurs ont écopé d'une peine de 10 années de réclusion criminelle, prononcées tôt hier par le tribunal criminel près de la cour de justice de Bechar.

Le sixième accusé dans cette affaire, en l'occurrence le beau-frère, a bénéficié d'un acquittement par la même instance judiciaire. Au cours des audiences du procès, qui s'est ouvert jeudi et qui ont duré plus de 19 heures, chacun des cinq accusés a essayé de nier sa participation à ce monstrueux crime qui a eu lieu dans la localité rurale de Mazer (160 km au sud de Bechar), et ce malgré les preuves tangibles découvertes par les enquêteurs de la gendarmerie nationale au cours des investigations qui a suivi l'enlèvement et la découverte du corps disséqué de la victime dans des sacs en plastique à proximité d'un lotissement de la même localité.

Ces audiences, qui se sont déroulées dans une salle archicomble et devant les avocats des accusés commis d'office pour refus de plusieurs autres avocats de les défendre, ont permis de mettre en évidence le mobile de cet abominable crime, à savoir la sorcellerie, d'où la manière dont a été disséqué le corps de la jeune victime. Selon l'arrêt de renvoi, le petit Deriah Mohamed-Yacine avait disparu du domicile familial durant la journée du mardi 11 octobre



2016 et n'avait plus donné signe de vie jusqu'au 13 du même mois où son le corps disséqué a été découvert par un ouvrier dans un lotissement. Sitôt alertée, la gendarmerie nationale a diligenté une enquête pour trouver l'auteur ou les auteurs du crime. Auparavant, les

éléments de ce corps de sécurité, avec l'aide d'une section cynophile, avaient lancé de vastes recherches à travers la localité de Mazer pour retrouver la victime, pour ensuite procéder à l'arrestation des auteurs du crime, membres d'une même famille.

CONSTANTINE:

Campagne de sensibilisation pour le recouvrement des cotisations de la CNAS

Une campagne d'information et desensibilisation a été lancée récemment par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de Constantine au profit des employeurs en vue d'accélérer le processus de recouvrement des cotisations, a-t-on appris jeudi auprès du directeur par intérim de cette agence locale.

Au cours d'une conférence de presse, le même responsable a indiqué que cette manifestation première du genre sera organisée de manière régulière à raison

d'une semaine tous les mois et visera en particulier les employeurs activant dans divers secteurs publics et privés à travers le territoire de la wilaya.

Cette manifestation d'information a pour but d'inciter les employeurs à honorer leurs engagements s'agissant des assurances sociales, de les orienter vers les procédures à suivre pour accomplir les déclarations à distance, opérationnelles depuis 2014 et de rappeler les mesures incitatives prises pour l'encouragement des opéra-

tions de déclaration et de cotisation, a souligné le même responsable.

Selon le même responsable, cette opération de sensibilisation qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation initiée par la Direction générale de la CNAS, sera ponctuée par des stages de formation ciblant les employeurs.

Le recouvrement des cotisations de l'assurance sociale permettra la préservation des équilibres financiers de la Caisse pour garantir les avantages offerts aux ci-

toyens, a indiqué de son côté le sous-directeur chargé du recouvrement, M. Chérif Sahel. L'organisation d'opérations de sensibilisation, de contrôle et d'accompagnement des employeurs activant notamment dans le secteur du commerce, et le contrôle des salaires figurent parmi les principaux thèmes du programme adopté en 2017 par l'Agence locale de la CNAS visant l'amélioration de son rendement à travers notamment la lutte contre l'évasion fiscale, a ajouté le même responsable.

SELON NETCOM

Plus de 1,3 tonnes de déchets ménagers et 100 tonnes de cartons collectés durant la 22e édition du Sila

Plus de 1,3 tonnes de déchets ménagers et 100 tonnes de cartons ont été collectés durant la 22ème édition du Salon international du livre d'Alger (Sila), organisé au Palais des expositions aux Pins-Maritimes (Safex), a indiqué jeudi l'entreprise Netcom.

L'opération de collecte des déchets durant le Sila a touché différents lieux du site, ce qui a permis de collecter près de 1,32 tonnes de déchets ménagers provenant des consommations des visiteurs, a précisé à l'APS la chargée de communication de «Netcom» Nassima Yakoubi. L'opération de net-

toyage de tous les espaces de la Safex a permis également de collecter 100 tonnes de cartons, une quantité qui sera destinée au tri sélectif, a-t-elle ajouté.

La même responsable a en outre précisé que 320 kg de pain ont été collectés durant la même période, une quantité importante qui reflète l'absence de la consommation rationnelle de cette matière.

L'entreprise Netcom a mobilisé 30 agents de nettoyage travaillant selon le système de rotation en vue de nettoyer le site, lesquels ont effectué 85

opérations pour la collecte des déchets au niveau de la Safex. 30 grands bacs à ordures et plus de 20 poubelles ont été réservées à cet effet, ajoute Mme Yakoubi, outre la mobilisation de 5 camions pour la collecte des déchets, deux balayeuses électriques et deux autres mécaniques.

Pour rappel, les entreprises de nettoyage et de collecte des déchets de la wilaya d'Alger, Netcom et Extranet, ont collecté durant les 9 derniers mois (de janvier à septembre) près de 850 mille tonnes de déchets ménagers et plus de 90 tonnes de pain.

TÉBESSA :

Une campagne de sensibilisation aux dangers du monoxyde de carbone

La campagne de sensibilisation aux dangers du monoxyde de carbone, lancée le 1er novembre dernier dans la wilaya de Tébessa, a ciblé les habitants dont les foyers ont été récemment raccordés au réseau de distribution du gaz naturel, apprend-on jeudi des services de la Protection civile.

Organisée par la direction de la Protection civile en collaboration avec les directions de santé et de la population et de l'éducation, cette caravane vise essentiellement "à réduire les accidents liés aux dangers du gaz naturel", a indiqué la même source.

Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 13 novembre prochain, a également pour objectif d'initier ces habitants aux conditions de la sécurité et de leur inculquer la culture de prévention.

Dans le cadre de cette caravane de sensibilisation, des séminaires et des conférences seront tenus dans les établissements scolaires, les maisons de jeunes et les centres de formation professionnelle au cours desquels des conseils de sécurité seront donnés et des dépliants seront distribués.

Pas moins de 94 interventions ont été effectuées durant les cinq (5) dernières années par les services de la Protection civile dans la wilaya de Tébessa, où 155 individus ont été secourus et transférés aux établissements de santé et 10 cas de mort par asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrés.

ANNABA:

Un séminaire régional sur le cadre légal de lutte contre la corruption

Les cadres légaux de prévention et de lutte contre la corruption ont constitué le thème d'une rencontre régionale de formation et de sensibilisation clôturée jeudi à l'Ecole de Police El Hadi Lakhdiri d'Annaba.

Ce séminaire de deux jours auquel ont pris part des cadres et adhérents au corps de Sûreté nationale de 15 wilayas de l'Est du pays a été mis à profit pour expliquer les cadres légaux de lutte contre la corruption à travers l'organisation de conférences animées par le colonel à la retraite Ahmed Ghay membre de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLCC).

Les participants à ce séminaire régional ont insisté sur l'importance de la maîtrise par les agents et employés des Institutions chargées de la lutte contre la corruption des textes légaux relatifs à ce fléau et ont évoqué également les concepts généraux en rapport avec les crimes de la corruption et les mécanismes de prévention et de lutte contre ce phénomène.

Ce séminaire régional qui s'inscrit dans le cadre de la formation des employés des établissements et Institutions publics chargés de la prévention et de la lutte contre la corruption a été organisé conjointement par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et l'ONPLCC. Cette rencontre s'inscrit ainsi dans le cadre du programme de formation continue destinée aux cadres de ce corps de sécurité.

APS

VIETNAM

Le typhon Damrey fait 106 morts et 25 disparus dans le centre



Le typhon Damrey a fait 106 morts, 25 disparus et 197 blessés dans le centre du Vietnam, a annoncé vendredi matin le Comité directeur central pour la lutte contre les catastrophes naturelles.

Damrey a également détruit plus de 2.000 maisons, endommagé presque 120.000 autres, fait sombrer 1.231 navires et bateaux de pêche et tué plus de 43.300 têtes de volailles et de bovins.

Les forces vietnamiennes sont

en train de rechercher les membres d'équipages de huit bateaux qui ont fait naufrage près de la ville de Quy Nhon, dans la province de Binh Dinh, et se tiennent prêtes à faire face à toute marée noire potentielle.

Elles sont aussi prêtes à affronter toutes les catastrophes naturelles possibles qui pourraient affecter Da Nang, qui accueillera très prochainement la réunion des dirigeants de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

COLOMBIE:

Suspension de la grève des pilotes de la compagnie aérienne Avianca



Les pilotes de la compagnie aérienne colombienne Avianca, deuxième plus importante d'Amérique latine, ont annoncé hier la suspension de leur mouvement de grève qui avait débuté le 20 septembre dernier pour obtenir une revalorisation de 20% de leur salaire.

La grève, suivie par 700 des 1.388 pilotes de la compagnie, cessera lundi même si aucun accord n'a été conclu avec la direction de la compagnie, a annoncé la direction. «Malgré le refus de (la direction de) Avianca S.A de participer aux réunions (de négociations), l'ACDAC et les aviateurs civils syndiqués (...) ont décidé de

suspendre la grève», a déclaré à la presse le Défenseur du peuple, Carlos Negret, qui a agi comme médiateur au nom du gouvernement dans ce long conflit.

La grève était menée par le syndicat Association colombienne des aviateurs civils (ACDAC). Ce mouvement a provoqué l'annulation de plus 6.000 vols et fait perdre chaque jour 2,5 millions de dollars (2,1 millions d'euros) à Avianca, a indiqué la direction de la compagnie.

Avianca, deuxième compagnie d'Amérique latine après Latam, dessert plus d'une centaine de destinations dans 26 pays du continent américain et en Europe.

RUSSIE:

6 morts dans l'effondrement d'un immeuble



Six personnes sont mortes et trois autres ont été blessées suite à l'effondrement partiel d'un immeuble de neuf étages jeudi à Ijevsk, à 1.000 km à l'est de Moscou, ont annoncé hier les autorités locales.

«Il y a trois blessés et six morts», a déclaré le ministère de la Santé dans la région d'Oudmourtie dont Ijevsk est la capitale. Un des blessés est toujours hospitalisé, selon la même source. Un précédent bilan faisait état de trois morts, dont un enfant. Le sixième corps a été découvert tôt vendredi matin, a indiqué un responsable des services d'urgence. «Une femme a été retrouvée dans les sous-sols de l'immeuble», a ajouté le responsable, indiquant que les recherches et les opérations de secours se poursuivaient.

«Les circonstances de l'accident sont à l'étude», a de son côté indiqué le Parquet de cette ville de 650.000 habitants dans un communiqué publié jeudi sur son site internet.

Le ministère des Situations d'urgence a précisé que «l'immeuble s'est partiellement effondré» à 16H41 locales (12H41 GMT). Des images de caméras de vidéosurveillance montrent une puissante explosion, provenant d'un étage inférieur du bâtiment.

«Il y a eu un bruit d'explosion tellement énorme que même le bâtiment a tremblé», a déclaré une riveraine, Olga, à la chaîne publique Rossiya 24.

Le Comité d'enquête russe a annoncé l'ouverture d'une enquête.

Le bâtiment est un immeuble typique de ceux construits à l'époque soviétique, constitué de panneaux de béton. Les explosions au gaz sont fréquentes en Russie. La dernière explosion grave recensée, en février 2016, avait tué sept personnes à Iaroslavl, près de Moscou.

APS

INDE

Le nord de l'Inde enveloppé d'une épaisse pollution



Le nord de l'Inde étouffait jeudi pour la troisième journée consécutive dans un brouillard polluant qui pose un danger de santé publique, selon des sources médiatiques.

Face à la nocivité de ce nuage opaque, qui affecte aussi des régions pakistanaises, les autorités du Pendjab indien ont déclaré la fermeture des 25.000 écoles de l'Etat pour le reste de la semaine. Cette décision intervient au lendemain d'un choix similaire de laisser les écoliers chez eux à New Delhi, transformée en «chambre à gaz» selon un terme employé par des officiels.

Des vents faibles et des brûlis agricoles au Pendjab, pour planter de nouvelles cultures, ont propulsé les concentrations de particules fines (PM2,5) à des niveaux extrêmement dangereux pour l'organisme humain. A 13H00 locales (07H30 GMT), les différents compteurs de New Delhi affichaient des concentrations de PM2,5 entre 600 et 800.

L'OMS recommande de ne pas dépasser 25 en moyenne journalière pour la santé. «Nous continuerons à être confrontés à ce problème chaque année jusqu'à ce que les gouvernements des Etats voisins résolvent

le problème des brûlis de cultures, qui est un problème économique», a déploré Arvind Kejriwal, ministre en chef du territoire de New Delhi.

Le toxique rideau gris tombé sur les plaines du nord du sous-continent indien met en question la durabilité des modes de vie humains dans des zones aussi peuplées. Et ce à l'heure où l'empreinte de l'homme sur la planète bleue est au cœur de la COP 23 qui se déroule actuellement en Allemagne. Le froid et l'absence de vent plaquent au sol les émissions polluantes des véhicules, usines et centrales, les empêchant de se disperser. Ces

particules en suspension accentuent les risques de maladies cardiovasculaires et de cancer des poumons. Les plus petites d'entre elles (PM2,5 et inférieures), grandes comme un trentième d'un diamètre de cheveu humain, parviennent à s'infiltrer dans l'organisme et le sang, à travers les poumons.

La pollution est un problème de santé publique majeur pour l'Inde, nation de 1,25 milliard d'habitants en plein développement et aux besoins de croissance immenses.

JAPON

Séisme de magnitude 6 au large de l'île de Hachijojima

Un séisme de magnitude 6 sur l'échelle ouverte de Richter a frappé jeudi une zone située à 165km au sud-est de l'île japonaise de Hachijojima, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS). Son épicentre, d'une profondeur de 20,34 km, a été initialement localisé à 32,5357 degrés de latitude nord et à 141,4466 degrés de longitude est, a précisé la même source.

TUNISIE:

Un garde national tué par un tir accidentel de son collègue à Sidi Bouzid



Un garde national tunisien a été mortellement touché, jeudi, à la Caserne des unités d'intervention, à Sidi Bouzid, par un tir accidentel de son collègue, rapporte l'agence TAP se référant à des sources sécuritaires. «Atteint à l'abdomen, l'agent a été admis à l'Hôpital régional dans un état critique avant de succomber à ses blessures», a indiqué à l'agence TAP le directeur de l'établissement, Nassib Sakri.

CLIMAT

Le Mozambique ratifie l'Accord de Paris sur le changement climatique

Le Parlement mozambicain a procédé mercredi à la ratification de l'accord de Paris sur le changement climatique. L'Accord de Paris a été adopté par consensus à la 21e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Paris en 2015. Le président du parlement mozambicain a déclaré que la ratification de l'Accord de Paris était consensuelle entre les trois partis représentés à l'Assemblée. Le Mozambique sera tenu de fournir des informations sur sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre tous les cinq ans.

PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES :

M. Hasbellaoui :

«La prévention et la formation des praticiens soulignés»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Mokhtar Hasbellaoui a insisté jeudi à Alger sur les aspects de la prévention et de la formation des praticiens pour la prise en charge des pathologies cardiovasculaires, causant le plus de morbidité parmi les maladies non transmissibles.

Au regard de la forte morbi-mortalité cardiovasculaire, la prévention est une nécessité absolue de santé publique, a déclaré le Pr Hasbellaoui à l'ouverture du Congrès international de la Société Algérienne de Cardiologie (CISAC 2017), s'étalant sur trois jours et réunissant des spécialistes nationaux et étrangers de cette discipline.

Tout en relevant la première place qu'occupe la pathologie cardiovasculaire en termes de morbidité et de mortalité, le ministre a considéré que la prévention doit concerner aussi bien les comportements à risque, que l'état physiologique ainsi que l'état pathologique, s'agissant des affections favorisant le risque cardiovasculaire. Le premier responsable du secteur de la santé a particulièrement insisté sur la lutte contre le tabagisme, notant la multiplication par trois (03) du risque coronarien chez les grands fumeurs. Et de relever, à ce sujet, que même si cette lutte s'est dotée d'un arsenal réglementaire, beaucoup de travail reste à accomplir pour infléchir la courbe tabagique. La prévention contre la maladie cardiovasculaire passe, en outre, par un bon suivi physio-pathologique du patient, notamment s'agissant de l'hypertension artérielle, a-t-il également plaidé, avant de noter l'intérêt de la prévention primaire pour éviter une prise en charge coûteuse et par ailleurs, limitée à quelques grandes villes du nord du fait



de la concentration des compétences médicales spécialisées. A ce sujet, il a évoqué la politique de modernisation du plateau technique des principaux hôpitaux concernés par la prise en charge de ce type de pathologies et la réalisation en cours de deux nouveaux hôpitaux dédiés à la cardio-chirurgie pédiatrique à Alger et à Annaba, en appoint à celui déjà opérationnel de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou). Outre la nécessité de la prévention, le ministre de la santé a également sou-

ligné l'épineuse question de la ressource humaine qualifiée et des besoins que celle-ci induit en termes de formation continue, au profit des acteurs du secteur public et du secteur libéral. A ce propos, il a relevé toute l'importance d'un véritable plan de formation à même de créer des flux de nouveaux spécialistes adaptés aux besoins de la santé et comportant également un volet lié à la formation complémentaire pouvant intégrer le partenariat.

ORAN:

Plus de 5 % de la population concernés par l'asthme et les problèmes respiratoires

Entre 5 et 6% de la population de la wilaya d'Oran souffrent de problèmes respiratoires principalement d'asthme, a précisé jeudi, à Oran, le chef de service de pneumologie de l'Établissement hospitalo-universitaire 1er novembre 1954.

S'exprimant à l'APS en marge des 7èmes journées nationales de pneumologie de l'EHU d'Oran, le professeur Salah Lellou a indiqué que «10% du taux avancé représente des cas d'asthme sévère, qui sont de plus en plus répandus à Oran tout comme à travers le pays».

Plusieurs facteurs de risques sont à relever comme le tabagisme, la pollution et les allergènes, a-t-il souligné, ajoutant qu'entre 80 à 85% des cas d'asthme sont reliés à un milieu tabagique mais aussi à des facteurs allergiques. Le reste est directement lié à la pollution de l'air. A l'échelle nationale, le taux d'atteinte est estimé à 3,5%

selon les dernières statistiques datant de 5 ans, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'en réalité ce taux est plus élevé.

L'asthme est une maladie inflammatoire chronique du système respiratoire qui se caractérise par une difficulté respiratoire, en raison de la diminution du calibre des bronches respiratoires. Les causes de la pathologie sont multiples et liées principalement au facteur génétique, à un environnement contenant des antigènes (acariens) et au degré d'humidité, a-t-on expliqué. En matière de prise en charge, le Pr Lellou a relevé que de moins en moins de crises aiguës d'asthme ou de décès à cause de cette pathologie sont enregistrés. Toutefois, il y a de plus en plus de personnes souffrant d'asthme, a-t-il déclaré, précisant que l'objectif des spécialistes est de contrôler cette maladie de manière à ce qu'il y ait très peu de traitements

à proposer au patient mais plus efficaces». Pour ce qui est de la prévention, le Pr. Lellou a fait savoir qu'il est difficile de parler de prévention. Toutefois, il est nécessaire de faire le diagnostic rapidement et mettre le malade sous traitement. Il faut aussi connaître les conseils d'éviction des allergies mais surtout avoir une bonne hygiène de vie et éviter au maximum les milieux tabagiques ou pollués, a-t-il expliqué. S'agissant de 7èmes journées nationales de pneumologie de l'EHU d'Oran ayant pour thèmes «L'asthme sévère», «la fibrose pulmonaire idiopathique» et «la Broncho-pneumopathie chronique obstructive» (BPCO), le même spécialiste a souligné que plus de 500 participants y prennent part, dont 14 étrangers venus de France et de Tunisie, pour partager leurs expériences avec leurs confrères algériens. Trois ateliers ont été organisés la veille (mercredi)

traitant de dispositifs inhalatoires, d'imagerie thoracique et d'apnée du sommeil.

Sur ce dernier point, le spécialiste a expliqué qu'une grande partie des apnées du sommeil sont à l'origine des accidents de circulation et cette situation a été démontrée à l'étranger ou entre 20 à 25 % des accidents de circulation sont dus à cette pathologie. Le service de pneumologie de l'EHU 1er novembre a déjà lancé, au cours de cette année, avec le concours des services de médecine de travail, de la sûreté de wilaya et de la gendarmerie, une étude pour définir l'impact de l'apnée du sommeil sur les accidents de la route, rappelle-t-on.

La prise en charge de l'apnée du sommeil étant une spécialité nouvelle en Algérie et peu de données sont disponibles sur sa prévalence et son impact sur les accidents de la circulation, a-t-il expliqué.

SELON UNE ÉTUDE Certains cancers du sein présentent un risque de rechute pendant 20 ans

Des femmes traitées pour un cancer du sein hormonodépendant - dont la croissance est favorisée par les oestrogènes - présentent un risque de rechute jusqu'à 20 ans après le diagnostic, a révélé une étude qui paraît mercredi dans la revue *New England Journal of Medicine*.

Des chercheurs ont analysé les données provenant de 88 essais cliniques auxquels ont participé près de 63.000 femmes atteintes d'un cancer mammaire oestrogène positif (ER), l'un des types les plus courants.

Ces patientes ont été traitées avec du tamoxifène qui bloque les récepteurs d'oestrogènes du cancer, une hormonothérapie standard pour réduire le risque de récurrence de la tumeur. Elles ont suivi ce traitement pendant cinq ans après l'ablation chirurgicale de la tumeur et n'avaient plus aucune trace de cancer quand elles ont cessé la thérapie.

Mais cette étude montre un risque "constant" de récurrence de la tumeur au cours des quinze à vingt années après le diagnostic.

"Même si ces femmes restent sans signe de cancer au cours des cinq premières années, le risque de récurrence dans d'autres organes comme les os, le foie ou les poumons est constant au-delà de cette période et ce jusqu'à vingt ans après le diagnostic initial", explique le Dr Daniel Hayes, professeur de cancérologie au centre de recherche sur la cancer de l'Université du Michigan, le principal auteur.

Pour les femmes dont la tumeur était suffisamment importante pour s'être propagée à au moins quatre ganglions lymphatiques, leur risque de réapparition du cancer est de 40% au cours des quinze prochaines années après les cinq premières années de rémission.

Mais pour les femmes atteinte d'une petite tumeur sans propagation aux ganglions, ce risque tombe à seulement 10% pour cette période. "C'est remarquable qu'un cancer du sein puisse rester dormant aussi longtemps avant de réapparaître ailleurs dans l'organisme", juge Hongchao Pan, un chercheur de l'Université d'Oxford au Royaume Uni, un des principaux co-auteurs.

Cette découverte suscite des interrogations quant au traitement standard actuel avec le tamoxifène pendant cinq ans après l'ablation de la tumeur pour réduire les risques de rechute, selon ces cancérologues.

Certains estiment que cette hormonothérapie devrait être poursuivie cinq ans de plus soit dix ans au total. Mais une telle décision doit être discutée par les patientes avec leurs médecins traitants étant donné les effets secondaires de ce traitement.

Il s'agit surtout de bouffées de chaleur, de sécheresse vaginale, de douleurs articulaires et d'ostéoporose. "Les traitements du cancer du sein se sont améliorés ces dernières années ce qui fait que le risque de rechute pourrait être en fait moins élevés pour les femmes diagnostiquées plus récemment", relève toutefois le professeur Richard Gray de l'Université d'Oxford.

APS

LAGHOUAT :

Plusieurs opérations cette année pour améliorer les prestations de santé

Une série d'opérations visant à améliorer les prestations de santé et la prise en charge médicale ont été réalisées cette année dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris jeudi de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Il s'agit, entre autres actions, de la réalisation et de l'équipement d'une polyclinique dans la commune de Hassi-Delaâ, de l'acquisition d'équipements de traitement des déchets hospitaliers et autres équipements médicaux pour l'hôpital 60

lits de Ksar El-Hirane, en plus de moyens d'entretien et de stérilisation des équipements médicaux pour l'ensemble des structures de santé de la wilaya, précise-t-on. Dans le même sillage, le centre spécialisé Mère-Enfant à Aflou et l'hôpital 240 lits de Laghouat ont bénéficié d'opérations similaires, réparties sur différents lots, indique-t-on. Ces actions s'ajoutent à celles réceptionnées l'année dernière et portant notamment sur l'acquisition de huit (8) véhicules de type «4x4» pour

les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et divers établissements spécialisés, en plus de cinq (5) autres utilitaires et deux (2) tout-terrain, ajoute la même source.

Le secteur de la santé compte dans la wilaya de Laghouat trois (3) établissements publics hospitaliers (EPH), un (1) établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant, sept (7) EPSP, trois (3) Centres d'hémodialyse et diverses structures secondaires, selon la DSP.

ARTHRITE PSORIASIQUE : RÉDUIRE LES SYMPTÔMES AVEC DES REMÈDES NATURELS

L'arthrite psoriasique est une forme d'arthrite qui entraîne l'inflammation et le gonflement des articulations. Il n'est pas possible de la guérir mais certains remèdes naturels permettent d'améliorer le confort en réduisant les symptômes.

Plusieurs années après avoir développé un psoriasis, certaines personnes souffrent d'une forme invalidante de rhumatismes : l'arthrite psoriasique. Parfois (dans un cas sur dix), les rhumatismes précèdent les problèmes de peau.

Les symptômes se caractérisent par des douleurs articulaires inflammatoires, survenant la nuit et le matin. Elles peuvent parfois toucher également la colonne vertébrale.

Les traitements actuels ne peuvent pas encore guérir cette maladie qui touche aussi bien les hommes que les femmes, souvent entre 20 et 50 ans, mais ils permettent de ralentir son évolution. En outre, certains remèdes naturels peuvent aider à apporter un peu de confort en réduisant l'inflammation.

L'huile de poisson

L'huile de poisson, riche en acide eicosapentaénoïque (EPA), un acide gras de la famille des omega 3, aide à faire baisser le taux de protéines responsables de l'inflammation, à condition d'en prendre entre 3g et 4g par jour. A noter quand même que les huiles de poisson peuvent mettre deux mois avant de commencer à agir efficacement.

Le curcuma

Tout a commencé à Disneyland, dans le parc à thème californien en décembre 2014. Une jeune femme souffrant de la rougeole s'était rendue dans le parc d'attraction et avait alors contaminé sept personnes. Très vite, c'est une véritable épidémie qui touche le pays : entre le 1er et le 30 janvier 2015, 102 personnes de 14 États américains différents ont été diagnostiquées avec la rougeole, selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) des États-Unis. 92% des cas seraient liés aux contagions à Disneyland. Avant l'épidémie actuelle, l'année 2014 avait elle aussi été une année « exceptionnelle » pour la rougeole : 644 cas avaient été recensés, dans 27 États. La plupart d'entre eux (383



fémac. La prise standard est de 1,5 g de poudre par jour soit la moitié d'une cuillère à thé (avec une pincée de poivre).

Le saule blanc

Le saule blanc est intéressant pour toutes les douleurs inflammatoires car il contient une molécule, la saligénine, qui se transforme en acide salicylique (la bonne vieille aspirine) lorsqu'elle est métabolisée par le foie. Certes, il met un peu plus de temps à agir que l'aspirine (au moins 2 heures avant d'être métabolisée) mais il agit

ensuite pendant huit heures.

Prendre le saule blanc en décoction (une cuillère à café pour un bol), une fois par jour, 6 jours par semaine.

La griffe du diable

La racine de griffe du diable (également connue sous le nom d'Harpagophytum) est une plante médicinale anti-inflammatoire utilisée pour soulager les douleurs rhumatismales. Son usage est également reconnu pour traiter les troubles musculo-squelettiques dégénératifs car elle améliore la mo-

bilité. Prendre 1 ou 2 comprimés (ou capsules) de 500 mg, 3 fois par jour.

La vitamine B12

S'il n'est pas encore prouvé qu'un apport en vitamine B12 peut jouer sur l'inflammation, les chercheurs ont découvert que les personnes qui souffrent d'arthrite psoriasique ont également des carences en vitamine B12. Cette vitamine se trouve surtout dans les légumes verts, les haricots secs, les pois, les céréales entières, le foie et le jaune d'œuf.

Etats-Unis : une épidémie de rougeole relance le débat sur le vaccin

Une épidémie de rougeole sévit actuellement aux États-Unis et aurait déjà causé plus de 100 cas ces quelques semaines. De quoi relancer le débat sur la vaccination contre la rougeole, délaissée depuis plusieurs années.

Tout a commencé à Disneyland, dans le parc à thème californien en décembre 2014. Une jeune femme souffrant de la rougeole s'était rendue dans le parc d'attraction et avait alors contaminé sept personnes. Très vite, c'est une véritable épidémie qui touche le pays : entre le 1er et le 30 janvier 2015, 102 personnes de 14 États américains différents ont été diagnostiquées avec la rougeole, selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) des États-Unis. 92% des cas seraient liés aux contagions à Disneyland. Avant l'épidémie actuelle, l'année 2014 avait elle aussi été une année « exceptionnelle » pour la rougeole : 644 cas avaient été recensés, dans 27 États. La plupart d'entre eux (383

cas, soit plus de 59%) étaient recensés dans des communautés Amish non vaccinées.

Une attitude anti-vaccin qui inquiète les autorités

L'attitude de rejet à l'égard du vaccin qui sévit depuis plusieurs années inquiète les autorités, autant qu'elle alimente l'épidémie. Car si le taux de vaccination est actuellement de 92% dans tout le pays, 19 États, dont la Californie, le Vermont ou le Nouveau-Mexique, proposent des « exceptions philosophiques » qui permettent aux parents de refuser que leurs enfants soient vaccinés contre la maladie.

Leur crainte ? Voir leurs enfants devenir autistes à cause du vaccin, comme l'insinuent les militants anti-vaccins (appelés anti-vaxxers), toujours plus nombreux.

Pourtant, il n'existe à ce jour aucune preuve scientifique qui permettrait d'affirmer que le triple vaccin (rou-



geole, rubéole et oreillons) entraîne le développement de l'autisme. Cette controverse remonte en fait à une publication scientifique datée de 1998 publiée dans la revue The Lancet et réfutée en 2010. Mais sur Internet, de nombreux sites créés par des parents d'enfants autistes expli-

quent point par point comment l'Etat et la CDC mentent à la population américaine.

Face à la montée de ce sentiment de défiance, le président des États-Unis Barack Obama a tenu à s'exprimer pour convaincre les plus sceptiques et réfractaires d'ignorer ces croyances infondées : « Je sais qu'il y a des familles qui sont parfois inquiètes des effets de la vaccination mais vous devez savoir que la science est vraiment indiscutable », a-t-il déclaré dans une interview à la chaîne de télévision NBC. « Nous avons examiné cela de nombreuses fois et il n'y a aucune raison de ne pas se faire vacciner. »

A noter que ce rejet du vaccin porte aussi préjudice aux enfants allergiques qui ne peuvent pas se faire vacciner. En effet, plus le taux de personnes vaccinées est important, plus le risque pour une personne non-immunisée de contracter la maladie diminue. C'est ce que l'on appelle « l'immunité grégaire ».

COURIR : oui, mais à petites doses



Le jogging ne serait bénéfique pour la santé que s'il est pratiqué modérément. A un rythme trop soutenu, courir serait néfaste pour le cœur.

Deux à trois joggings par semaine à un rythme modéré. C'est le bon "timing" suggéré par des chercheurs danois. Au-delà, vous courez le risque de nuire à votre santé cardiovasculaire.

Une étude parue dans la revue scientifique *Journal of the American College of Cardiology* conseille aux bigorexiques accros au running de lever le pied sur leurs entraînements s'ils veulent espérer vivre en bonne santé plus longtemps. Pour cause, à un rythme trop soutenu, les coureurs s'exposent à un risque de décès prématuré équivalent aux sédentaires.

Les chercheurs de l'Hôpital Frederiksborg de Copenhague ont fait ce constat en observant pendant douze ans 1 098 joggeurs danois et 413 personnes en bonne santé mais sédentaires.

Bilan des courses, seuls les adeptes du running à un rythme modéré, c'est-à-dire, entre 1 heure et 2h40 par semaine, présentaient un risque plus faible de mourir prématurément par rapports aux joggeurs "excessifs" et aux sédentaires.

Voilà une conclusion qui prend à rebrousse-poil les ayatollahs de l'effort physique intense. "Il faut souligner que le rythme du jogging à faible allure correspond à un exercice intense et que le fait de faire du jogging de façon soutenue revient à faire de l'exercice de façon très vigoureuse", précise le Dr Peter Schnohr, auteur de l'étude.

Au-delà d'un certain seuil, le sport deviendrait donc contre-productif pour la santé. "Sur une échelle de plusieurs décennies, une telle intensité d'exercice est possible dangereuse pour la santé, surtout pour le système cardiovasculaire".

A un moment où le froid rabaisse notre motivation dans nos chaufferies, on se boostera en pensant qu'un petit jogging à faible allure suffit amplement à nous faire du bien.

Illustration: Dr

CANCER DU SEIN

L'INSTITUT CURIE OPÈRE SOUS HYPNOSE

Plutôt que d'opérer un cancer du sein sous anesthésie générale, l'Institut Curie préconise d'effectuer la chirurgie sous hypnose. A ce jour, au moins 70 opérations auraient déjà été effectuées de cette façon.

Depuis quelques mois, l'Institut Curie propose aux patientes qui le souhaitent d'être opérées sous hypnose plutôt que sous anesthésie générale pour traiter leur cancer du sein. Plus de 70 opérations auraient déjà été effectuées de cette façon, dont des mastectomies (ablation partielle ou totale du sein), qui peuvent durer plus d'une heure.

Le jour de l'intervention, la patiente reçoit une anesthésie locale à l'endroit où sera effectuée la chirurgie. Puis, alors que la patiente est placée sur la table opératoire, un drap séparant sa tête de son corps, un anesthésiste-hypnotiseur se place à ses côtés pour la transporter dans un état mental proche du sommeil. La patiente est éveillée, pleinement consciente mais évolue dans un environnement imaginaire paisible à travers le récit de l'hypnotiseur.

« Avec des suggestions verbales, on va aider le patient à retrouver cet état mental confortable », explique le Dr Aurore Marcou, médecin anesthésiste et hypno-thérapeute à l'Institut Curie au micro de Franceinfo. « C'est par exemple cet état dans lequel vous êtes lorsque vous prenez le métro et que votre esprit va se mettre dans un lieu agréable. Le rôle du médecin hypno-thérapeute est d'accompagner la patiente dans un univers chaleureux, plein de sensations et de souvenirs agréables », ajoute le Dr Marcou.

« J'entendais tout, j'étais dans un demi-sommeil », raconte Danièle, 66 ans. Juste après son opération d'une heure et demi, « Je me rappelle avoir entendu la chirurgienne dire que le ganglion sentinelle était négatif. » Car si elle voyageait à travers les paroles monodores de l'hypnotiseuse, la patiente était bien et bien consciente de son environnement, contrairement à une anesthésie générale.



Et la patiente est loin de regretter ce choix : « Ce qui me faisait le plus peur, ce n'était pas l'opération mais l'anesthésie générale », explique Danièle au *Figaro* et à *europe1*. « C'est ma douzième intervention chirurgicale et je n'ai pas toujours eu des réveils faciles. Celle-là, je peux vous dire que je la referai si c'était nécessaire. Je n'aurais jamais pu parler comme ça après une anesthésie générale, c'est formidable ! »

Une méthode pour certaines patientes seulement

Pour autant, les opérations sous hypnose pour traiter les cancers du sein sont pour l'instant limitées à certaines patientes. « Pour le moment, on réserve cette méthode à des patientes bien précises : ce sont souvent des femmes jeunes qui ont besoin de récupérer

rapidement », nuance Aurore Marcou au micro d'*europe1*. « Je me souviens, par exemple, d'une mère de famille qui avait besoin de s'occuper de ses enfants l'après-midi. On réserve aussi ces opérations aux patientes les plus fragiles, pour lesquelles une anesthésie générale présenterait un risque, comme les patientes qui ont une fragilité cardiaque ou respiratoire. » Et si pendant l'opération, le patient se sent mal ou souhaite finalement une anesthésie générale, il pourra être endormi à tout moment.

À noter que la chirurgie sous hypnose n'est en général possible que pour les opérations d'organes pour lesquels on peut pratiquer une anesthésie locale (bras, jambe, œil, sein, etc.). Elle est en revanche impossible pour des opérations des organes profonds tels que le foie ou le cœur.

Diabète : un probiotique pour le diminuer

Un traitement à base de probiotiques a permis à des chercheurs américains de faire baisser le taux de glucose de 30% chez des rats diabétiques. Une découverte qui pourrait changer la donne pour les patients. Et si l'avenir de la lutte contre le diabète était à chercher du côté des bactéries probiotiques ?

Une équipe de chercheurs de l'université de Cornell (Etats-Unis) a réussi à faire baisser de 30% de taux de glucose dans le sang (ou glycémie) de rats diabétiques en leur administrant un médicament à base de probiotiques, des bactéries du système digestif.

Pour l'étude publiée dans la revue scientifique *Diabetes*, l'équipe a conçu en laboratoire une souche de lactobacille, une bactérie naturellement présente dans notre système digestif, qui sécrète du glucagon, une hormone possédant des propriétés antagonistes de l'insuline. C'est cette dernière qui permet la régulation du taux de glucose dans le sang chez les patients dits « normaux », et qui est défectueuse chez les diabétiques.

Le probiotique mis au point a été administré par voie orale à des rats de laboratoire diabétiques, sur une période de 90 jours. A la fin du traitement, les chercheurs ont observé une baisse de 30% de la glycémie des rats, par rap-



du pancréas capables de sécréter de l'insuline et d'équilibrer les niveaux de glucose sanguins.

Cotuteur de l'étude, le professeur John March de l'Université de Cornell a indiqué que « cela déplacait le centre de contrôle du glucose du pancréas vers l'intestin grêle ». Par ailleurs, les scientifiques ont effectué les mêmes expériences chez des rats en bonne santé et n'ont noté aucun changement au niveau de leur glycémie.

Causé par une anomalie de l'insuline, hormone régulatrice du taux de glucose dans le sang, le diabète peut à long terme provoquer des dégâts sur les organes comme sur les vaisseaux sanguins. Cette nouvelle approche par un probiotique pourrait permettre de guérir ou du moins de diminuer le diabète, en particulier le diabète de type 1 pour lequel les cellules du pancréas ne produisent plus d'insuline.

Les probiotiques sont des micro-organismes (bactéries ou levures) naturellement présentes dans notre flore intestinale. Présents dans certains yaourts et céréales, ils auraient des effets bénéfiques sur la santé, contre l'obésité notamment. Cette étude tend à montrer que les effets positifs s'appliquent à d'autres maladies.

port au taux observé avant l'étude. Grâce au médicament, les rats affichaient un fonctionnement pancréatique normal, similaire à celui de rats non diabétiques, assurent les chercheurs. Sous l'effet du traitement au probiotique, les cellules épithéliales (capables de sécréter du mucus et d'absorption de certains nutriments) se sont transformées en cellules

ÉTHIOPIE L'Éthiopie déclare la paix rétablie dans les régions d'Oromia et de Somali



La paix a été en grande partie rétablie le long de la frontière commune entre les régions d'Oromia et de Somali, a déclaré jeudi le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn.

Des affrontements importants avaient eu lieu le long de la frontière Oromia-Somali, répandant des violences ethniques qui ont fait des dizaines de morts et des dizaines de milliers de déplacés.

S'adressant aux médias, le Premier ministre a déclaré que ce conflit entre les deux plus grandes régions d'Éthiopie avait des allures de litige de démarcation des frontières mais qu'il était en réalité orchestré par des «groupes» impliqués dans le trafic du «khat».

Le khat, un stimulant léger qui pousse en Éthiopie, est mastiqué par des millions d'Éthiopiens afin de se donner des forces pour travailler ou étudier, ou encore pour le plaisir.

La région d'Oromia est la plus grande zone de production de khat en Éthiopie, tandis que la région voisine de Somali est sur la frontière avec la Somalie et Djibouti, deux pays qui sont les principales destinations d'exportation du khat éthiopien.

M. Desalegn a ajouté que le gouvernement avait arrêté des individus suspects de participation à ces violences, et que la Commission éthiopienne des droits de l'Homme enquêtait actuellement sur les violations des droits de l'Homme afin de recommander des mesures juridiques et administratives possibles.

Il a également indiqué que cette force composée de responsables fédéraux et régionaux avait été créée pour assurer une réinstallation rapide des personnes déplacées.

Les régions d'Oromia et de Somali sont enlées dans un conflit sur la délimitation de leur frontière commune depuis près de vingt ans.

Un référendum en octobre 2004 devait permettre de fixer la démarcation entre les deux régions, mais son application a été gelée car les deux parties s'accusaient mutuellement de ne pas respecter l'issue du référendum.

SAHARA OCCIDENTAL

Le règlement du conflit du Sahara Occidental passe par la souveraineté totale du peuple sahraoui sur ses territoires

Le règlement du conflit du Sahara Occidental passe par «la souveraineté du peuple sahraoui sur l'ensemble de ses territoires, conformément à la charte et décisions de l'ONU et de l'Union africaine (UA) consacrant le droit des peuples et pays colonisés à l'indépendance et le respect des frontières héritées de l'indépendance», a réaffirmé le secrétariat national du Front Polisario, insistant sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'indépendance et à l'autodétermination.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du bureau permanent tenue sous la présidence de son secrétaire général, le président sahraoui Brahim Ghali, le secrétariat national du front Polisario a exhorté l'Onu et la communauté internationale en particulier à assumer leurs responsabilités et à agir pour la libération des prisonniers politiques du groupe Gdeim Izik et tous les détenus politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines, saluant la solidarité des âmes éprises de justice et de liberté parmi les avocats et observateurs internationaux indépendants.

La réunion du bureau permanent du front Polisario a eu lieu mercredi, en prévision de la 6e session ordinaire du secrétariat national, prévue samedi.

Le bureau a dénoncé l'obstination affichée par le Roi du Maroc dans son dernier discours, rappelant que l'occupant marocain «recourt à la surenchère et à la fuite en avant à chaque moment de crise aux niveaux interne ou externe».

Le bureau a salué le courage



des détenus de Gdeim Izik condamnés arbitrairement à de lourdes peines par le tribunal de l'occupant marocain.

Les participants à la réunion du bureau permanent du front Polisario se sont recueillis à la mémoire des martyrs de Gdeim Izik, de l'Intifadha pour l'indépendance et de la cause nationale en général et exprimé leur soutien aux victimes et prisonniers.

Rappelant l'attaque marocaine haineuse ayant visé la camp des réfugiés «Gdeim Izik» -au niveau duquel près de 30.000 citoyens sahraouis, enfants, hommes, femmes, vieux

et handicapés s'étaient réunis dans quelques 8000 tentes», le Bureau a souligné sa détermination à recouvrer tous ses droits consistant en la liberté et l'indépendance.

«En dépit du caractère pacifique du camp, les forces militaires de l'occupation marocaine ont mobilisé leurs différentes troupes dont les soldats postés près du mur de la honte pour effectuer à l'aube du 8 novembre 2010 son opération terrorisant, ainsi, les civils désarmés et créant une atmosphère marquée par l'anarchie et la dégradation tout en faisant des centaines de victimes et

procédant à une campagne de poursuite, de détention, de tortures et de mauvais traitements qui porte atteinte à la dignité humaine».

Par ailleurs, le bureau a écouté une présentation sur la réunion importante ayant regroupé mardi dernier à Alger le président sahraoui, Ibrahim Ghali, et le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ainsi que les deux délégations, laquelle s'est tenue dans le cadre de la «concertation constante et la consolidation des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays».

Le bureau a par ailleurs réaffirmé sa considération et sa reconnaissance à l'Algérie, Gouvernement et peuple, sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika pour son «soutien indéfectible à la lutte du peuple sahraoui pour le recouvrement de son indépendance dans le respect des principes de la Glorieuse révolution algérienne et conformément à la charte et résolutions de l'ONU et de l'Union Africaine (UA)».

WSRW dénonce les projets éoliens marocains au Sahara occidental occupé

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW) a dénoncé les projets éoliens marocains prévus dans les territoires sahraouis occupés, soutenant que des entreprises marocaines et étrangères impliquées dans ces projets «violent systématiquement» les décisions de la CJUE et de l'ONU.

Avec les nouveaux parcs éoliens prévus à Boudjdour, 40,3% de la production de l'énergie verte du Maroc d'ici à 2020, proviendraient des territoires du Sahara occidental, illégalement occupés par le Maroc, souligne un dernier communiqué de l'Observatoire, avertissant que «le programme marocain de l'énergie verte prévoit de relier deux parcs éoliens encore en phase de planification : l'usine d'Aftissat (200 MW) et la ferme de Boudjdour (400 MW).

Les deux projets seraient construits au Sahara occidental occupé».

WSRW rapporte que les travaux sur l'usine d'Aftissat sont déjà en cours, et que la compagnie britannique Windhoist est impliquée dans l'installation de 56 éoliennes Siemens, qui seront opérationnelles en 2018.

«La partie du Sahara occidental où la société britannique construit les éoliennes est sous occupation illégale du Maroc», dénonce encore

l'Observatoire qui relève que les deux nouvelles usines s'ajoutent aux deux autres parcs éoliens érigés illégalement dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc, dans le cadre d'un programme qui comprend la construction de cinq parcs éoliens, dont deux sont situés au Sahara occidental.

Il s'agit d'un parc de 100 MW programmé pour être construit à Boudjdour et du parc éolien de 300 MW prévu à Tiskrad, une ville proche de El-Ayoune, la capitale du Sahara occidental occupé, relève WSRW. Le programme a été accordé à un consortium d'entreprises dirigé par la société allemande Siemens, associée à l'entreprise italienne Enel Green Power et l'entreprise marocaine, Nareva.

La société Siemens, relève l'Observatoire, «est impliquée dans pratiquement tous les parcs éoliens du territoire occupé».

En novembre 2016, WSRW avait publié un rapport concernant les projets marocains d'énergie renouvelable prévus dans les territoires du Sahara occidental occupés dans lequel l'Observatoire avait estimé, que plus d'un quart de l'énergie renouvelable marocaine serait produite sur les terres sahraouis occupées, d'ici à 2020.

SOUDAN DU SUD

La mission de l'ONU se dit prête à aider à la résolution de la crise au Soudan du Sud si on le lui demande

La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS) a déclaré jeudi qu'elle était disposée à apporter son assistance si on le lui demande pour aider à résoudre l'impasse actuelle entre le gouvernement et l'ex-chef d'état-major de l'armée (APLS), Paul Malong.

Le porte-parole de l'UNMISS, Daniel Dickinson, a déclaré à Xinhua que son organisation considérait cette crise comme une question interne pour les Sud-Soudanais, mais que l'UNMISS était prête à apporter son assistance si les deux parties le lui demandent. «L'UNMISS considère cela comme une question intérieure du Soudan du Sud.

La Mission appelle toutes les parties impliquées à résoudre la situation pacifiquement.

L'UNMISS est prête à apporter son assistance si les deux parties le lui demandent», a déclaré M. Dickinson à Juba,

sans fournir de détails supplémentaires.

Il a souligné que la mission appelait toutes les parties impliquées à résoudre la situation de manière pacifique.

Le général Malong, limogé en mai, est assigné à résidence après avoir désobéi à l'ordre du président Salva Kiir de renvoyer une trentaine de gardes du corps pour n'en garder que trois.

La résidence du général, voisine du Palais d'État, est gardée et patrouillée par des centaines de soldats équipés de chars sous prétexte qu'il pourrait tenter d'échapper à sa détention pour lutter contre le gouvernement.

Le ministre de l'Information, Michael Makuei, a déclaré mardi que le gouvernement laissait toujours ouverte la possibilité de contacts et d'interventions ultérieures pour éviter une confrontation militaire avec l'ex-chef de l'armée.

Le département du Trésor des États-Unis a adopté et appliqué un gel des avoirs de l'ex-chef de l'armée et de deux autres officiers haut gradés.

Le Soudan du Sud est plongé dans les violences depuis décembre 2013, suite à un litige politique entre le président Kiir et son ex-adjoint devenu chef rebelle, Riek Machar, qui a entraîné une scission au sein de l'APLS, opposant les soldats des deux côtés selon des divisions ethniques entre les groupes ethniques principaux, dinkas et nuers, auxquels les deux dirigeants appartiennent respectivement.

L'accord de paix conclu en 2015 pour mettre fin à ce conflit a été brisé par la reprise de nouveaux combats en juillet 2016, lesquels ont contraint le chef de l'APLS en opposition, Riek Machar, à fuir la capitale.

FRANCE/LOI ANTITERRORISTE :

Inquiète, l'ONU dépêche un rapporteur spécial

Le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la vie privée, Joseph Cannataci, effectuera une visite officielle en France du 13 au 17 novembre pour examiner l'incidence d'une nouvelle loi antiterroriste sur l'exercice du droit aux libertés dans ce pays.

«Je porterai une attention particulière à la législation antiterroriste récemment approuvée et examinerai la nécessité de respecter strictement le droit à la vie privée, entre autres droits de l'homme», a déclaré Cannataci dans un communiqué publié jeudi par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

«En tant que démocratie hautement développée et influente, la France a un rôle éminent à jouer dans le droit à la vie privée», a-t-il ajouté en indiquant qu'il allait examiner avec le gouvernement français les moyens de faire progresser la protection et la promotion du droit à la vie privée dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.

Au cours de sa mission de cinq jours, le rapporteur spécial rencontrera des représentants du gouvernement fran-



çais, du secteur privé et de la société civile pour discuter des éléments de cette loi.

Il s'agit de la première visite officielle dans l'hexagone du rapporteur spécial, mandaté par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies pour surveiller, rapporter et conseiller sur la promotion et la protection du droit à la vie privée dans le monde.

En septembre dernier, deux rapporteurs spéciaux des Nations unies en matière de droits de l'homme, l'Irlandaise Fionnuala Ni Aolain et le Français Michel Forst, ont adressé une lettre au gouvernement français afin d'alerter sur les risques que comporte cette loi.

Les deux experts se sont dit «très

préoccupés par le fait que plusieurs éléments de cette loi semblent poser des problèmes sérieux en matière de respect des droits de l'homme», s'inquiétant notamment des «définitions vagues du terrorisme, qui exacerbent les craintes que les pouvoirs d'urgence puissent être utilisés de manière arbitraire».

Le rapporteur spécial fera part de ses conclusions préliminaires lors d'une conférence de presse prévue à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) à Paris.

L'expert indépendant présentera également un rapport sur cette mission au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

ROYAUME UNI

Londres «au cœur d'un réseau mondial de blanchiment d'argent»



Le Royaume-Uni est «au cœur d'un réseau mondial de blanchiment d'argent et de corruption», en raison de la «défaillance» de son système de prévention de ces crimes économiques, indique un rapport de la section britannique de l'organisation mondiale de lutte contre la corruption, Transparency International UK, publié hier.

Le rapport révèle que plus de 760 entreprises enregistrées au Royaume-Uni sont «directement impliquées» dans le blanchiment d'argent détourné dans au moins 13 pays, dans le cadre d'une analyse de 52 cas de corruption mondiale dont la valeur est estimée à 80 milliards de livres (environ 105 milliards USD).

Dans le rapport intitulé «Hiding in Plain Sight» (secret de polichinelle), transparency International affirme que des entreprises sont utilisées comme un moyen de blanchir l'argent qui pourrait paraître d'origine suspecte, «ayant l'avantage de fournir une respectabilité du fait que l'enregistrement a été fait au Royaume-Uni».

Il estime que Londres est devenu «le centre d'un réseau de fournisseurs de services» (Trust and Companies Service Providers (TCSPs), qui n'utilisent le Royaume-Uni que comme des adresses.

Transparency International affirme que la lutte britannique contre les activités illégales est «terriblement inadéquante», et relève que le pays entier ne compte que six personnes chargées du contrôle de quatre millions d'entreprises.

Pour souligner la défaillance des services de contrôle, l'ONG indique que sur 400.000 rapports sur d'éventuelles activités suspectes de blanchiment d'argent, seulement 77 ont été examinés.

Commentant ces défaillances, le directeur politique de Transparency International UK, Duncan Hames, a déclaré: «pendant que l'on parle de Panama et de Bermudes comme lieux de blanchiment d'argent, c'est une honte que des entreprises soient établies au Royaume-Uni au vu et au su de tout le monde, dans le seul objectif de blanchir de l'argent et des richesses illicites, très souvent détournées des pays les plus pauvres du monde, privant leurs populations de ressources vitales».

«A l'approche du Brexit, il est essentiel que le Royaume-Uni envoie un signal clair qu'il ne sera pas un lieu de blanchiment d'argent pour les corrupts du monde entier», a-t-il conclu.

PALESTINE-ISRAËL

Les Palestiniens commémorent le 13^e anniversaire de la mort de Yasser Arafat

Des milliers de Palestiniens ont commémoré jeudi dans la bande de Gaza la mort du leader historique Yasser Arafat il y a 13 ans, dans un contexte de réconciliation entre mouvements palestiniens.

Les milliers de personnes participants répondaient à l'appel de Mohammed Dahlane, ancien homme fort du parti Fatah dans la bande de Gaza, aujourd'hui exilé aux Émirats arabes unis.

Les manifestants ont brandi des portraits d'Arafat ainsi que des drapeaux palestiniens.

Sur une estrade, de larges portraits du leader disparu côtoyaient ceux de cheikh Ahmad Yassine, chef spirituel du Hamas, assassiné lors d'un raid d'hélicoptère israélien à Gaza en 2004.



Un discours a été lu au nom de M. Dahlane.

Arafat, l'un des fondateurs du Fatah, mort de causes inconnues le 11 novembre 2004 dans un hôpital proche de Paris, demeure une figure éminente

pour les Palestiniens.

En Cisjordanie, plusieurs dizaines de responsables, de membres du Fatah et d'anonymes se sont rassemblés sur le tombeau d'Arafat, arborant des photos de l'ancien chef de l'Organisation de libération de la Palestine, mais aussi de son successeur M. Abbas et des drapeaux du Fatah.

«Nous voulions vraiment venir cette année à cause de la réconciliation avec Gaza», a expliqué une des manifestantes, Sanaa Al-Rifai.

«Nous espérons que cette réconciliation n'est qu'un début et que l'âme du martyr (Arafat) reposera davantage en paix quand il verra le peuple palestinien réuni.»

IRAK/SYRIE:

690 terroristes français se trouvent actuellement dans les deux pays

Un total de 690 terroristes français se trouvent actuellement en Irak et en Syrie, d'après les estimations des services de renseignement français.

Parmi eux figurent 295 femmes et 28 mineurs de plus de 15 ans, a précisé la même source.

Le procureur de Paris François Molins, à la tête du parquet antiterroriste, a mis en garde hier contre «toute naïveté» au sujet du retour des femmes et enfants de terroristes français, selon l'AFP.

La ministre française des Armées, Florence Parly avait déclaré début octobre dernier à France Inter que «le nombre de djihadistes français présents en Irak et en Syrie dans les rangs de l'organisation Daech s'élève probablement à 500 environ».

Pendant plusieurs mois, les autorités françaises ont avancé un chiffre de 700 adultes français séjournant dans les zones terroristes en Irak et en Syrie, dont un tiers de

femmes, ainsi que 6 500 mineurs dont la moitié sont nés sur place.

Au total, environ 2000 Français ou résidents en France sont partis dans ces deux pays, selon l'Elysée.

Environ 200 à 300 d'entre eux ont été tués, selon la même source.

On estime par ailleurs à 1300 le nombre de personnes radicalisées dans les prisons françaises.

Un nombre auquel il faut ajouter un peu moins de 500 personnes, détenues ou condamnées pour un lien direct avec des activités terroristes ou apologie du terrorisme, a-t-on ajouté.

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, a affirmé hier que «les djihadistes français prisonniers en Irak seront jugés en Irak», ajoutant que le cas des enfants serait traité «au cas par cas».

«S'il y a des prisonniers en Irak, les choses sont simples:



c'est aux autorités judiciaires irakiennes de traiter la situation des hommes et des femmes combattantes», a déclaré le ministre sur la radio Europe 1.

«Ils savaient très bien ce pour quoi ils se rendaient sur place, c'est-à-dire pour combattre avec Daech (acronyme du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique).

«Donc ce sont des ennemis, ils ont combattu la France. Ils ont contribué à faire en sorte qu'il y ait des attentats dans ce pays», a-t-il ajouté.

75^e ANNIVERSAIRE DE «L'OPÉRATION TORCH»: Le sacrifice et l'héroïsme des Algériens soulignés

Le sacrifice et l'héroïsme des Algériens contre le fascisme, lors des débarquements des Alliés en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, baptisés «Opération Torch», ont été soulignés à Alger par les participants à la commémoration du 75^e anniversaire de ce tournant dans la Seconde Guerre mondiale.



«L'Algérie a payé de son sang dans de nombreux champs de batailles en Europe. Des milliers d'Algériens y ont pris part les armes à la main», a d'emblée relevé Liés Boukrâa, Directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), co-organisateur de l'hommage avec les ambassades du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique (USA) en Algérie.

Tout en déplorant que «le souvenir de cette participation soit souvent oublié», il a tenu à relever qu'«aucun parti algérien, qu'il soit de gauche ou de droite, n'avait soutenu Hitler ou l'Allemagne sous prétexte que celle-ci était contre la France».

Ce qui, à ses yeux, dénote de la «grande maturité» du peuple algérien sous occupation française à l'époque. Evoquant les menaces actuelles sur la paix et la sécurité dans le monde, M. Boukrâa a noté «la grande inquiétude» que suscitent les «formes modernes» du fascisme que sont le djihadisme et les montées de l'extrême-droite en Europe et aux USA et qualifié de «nécessaire» la lutte contre ces extrémismes.

L'Algérie a payé le prix contre le terrorisme et rares «sont les pays aussi engagés dans la lutte contre le djihadisme», a-t-il poursuivi, plaçant pour la «même alliance» entre les Etats, ayant permis de vaincre, quelques décennies plus tôt, le fascisme. De son côté, l'ambassadeur du

Royaume-Uni en Algérie, Andrew Noble, a tenu à «rendre hommage à l'héroïsme des Algériens qui ont sacrifié leur vie en luttant contre le fascisme», tout en notant le «rôle de millions d'enfants algériens» lors de ces débarquements historiques.

Considérant que l'Opération Torch (Flambeau) a «marqué le début de la fin de la seconde guerre mondiale», le diplomate a regretté que la contribution des Algériens durant cette date n'ait pas reçu «assez d'attention» jusque-là, avant d'estimer qu'il «était temps de le faire».

Tout en exprimant sa «fierté» de prendre part à cette commémoration, l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique en Algérie, John Desrocher, a qualifié les débarquements en question de «première campagne militaire multilatérale de cette ampleur» et de pivot stratégique ayant mené à sa fin la seconde guerre mondiale. Ces interventions ont été suivies de conférences mettant en exergue la portée historique de ces événements, dont celle de l'écrivain et historien américain Vincent O'Hara, qui compte à son actif, entre autres, un ouvrage intitulé «Opération Torch : l'Afrique du Nord et le chemin des Alliés vers la victoire».

Outre la rencontre d'aujourd'hui marquant le début de cette commémoration, des célébrations sont également prévues dans plusieurs villes du pays et s'étaleront jusqu'au vendredi 10 novembre.

Grandiose fête à Paris célébrant l'anniversaire du déclenchement de de la guerre de Libération nationale

Une grandiose fête a été organisée mercredi soir à Paris par l'ambassade d'Algérie en France à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Plus de 500 personnes sont venues célébrer l'anniversaire de cette date qui a marqué l'histoire du processus de décolonisation dans le monde.

Des personnalités politiques algériennes et françaises, les responsables des 18 postes consulaires algériens en France, des anciens moudjahidine, des membres des corps diplomatiques étrangers accrédités en France, des représentants du mouvement associatif, du culte musulman en France, des élus français d'origine algérienne et des anciens responsables étaient présents à cette cérémonie festive.

L'ambassade a tenu à donner à cette réception un cachet authentique de l'Algérie et de ses richesses culturelles et culinaires.

Une kheïma a été dressée dans la salle où étaient exposés des costumes tradi-

tionnels de femme. En plus des plats traditionnels du terroir algérien servis aux invités, la soirée a été agrémentée par un orchestre de musique andalouse venu interpréter des noubas.

Durant toute la soirée, l'orchestre était entrecoupé par une troupe de zarnadja dont ses membres étaient également habillés en costumes traditionnels.

Il y a lieu de signaler que les postes consulaires d'Algérie en France ont organisé, dans leurs circonscriptions respectives, des réceptions où chacun a donné un cachet particulier à sa cérémonie.

Le consulat général de Lille, qui l'a organisée lundi, a saisi l'occasion pour faire connaître à ses invités les danses d'une troupe du ballet national avec une exposition sur les bijoux algériens et les produits du terroir.

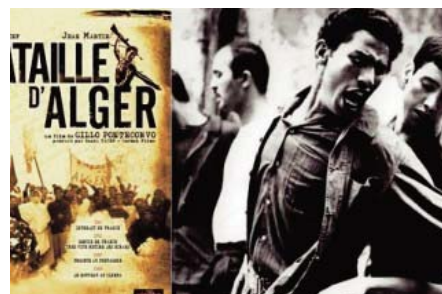
Samedi, le consulat de Bobigny a organisé une réception avec un orchestre qui a fredonné plusieurs répertoires dont kabyle, oranais et chaoui, en plus d'une exposition sur les richesses touristiques de l'Algérie, dont celui du Sahara.

CINÉMA Le film révolutionnaire, le meilleur moyen de faire connaître aux jeunes le prix de l'indépendance

Les jeunes présents à l'ouverture des premières journées du film révolutionnaire de Calama (Guelma) ont estimé que ce genre cinématographique était la meilleure manière pour eux de «prendre connaissance du prix de l'indépendance et des sacrifices des acteurs de la révolution».

A l'issue de la soirée d'ouverture des premières journées du film révolutionnaire de Calama (ndlr : Calama est le nom antique de la ville de Guelma) tenue mercredi soir et qui a vu la projection du film «Mostafa Ben Boulaid» d'Ahmed Rachedi, de nombreux jeunes ont affirmé à l'APS que cette expérience cinématographique sur grand écran leur a permis d'avoir un tout autre regard sur la Révolution algérienne et ses leaders.

A l'exemple du jeune Amine (32 ans), qui s'est dit «ravi» de cette programmation qui vient lui rappeler les sacrifices



consentis par les grandes figures de la Révolution algérienne qui, en dépit de leur jeune âge à cette époque, ont réussi à mettre à genoux le colonisateur français.

«Cette soirée m'a fait revivre tous les cours d'histoire que j'ai appris sur la guerre de Libération nationale et renforce l'idée que j'ai sur le prix payé par la jeunesse algérienne pour le recouvrement de la liberté», a affirmé de son côté Abdelkader (40 ans).

En marge de la cérémonie d'ouverture, présidée par les autorités locales, le directeur de la

culture de la wilaya de Guelma, Samir Taàlabi a affirmé que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration du 63^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale avec la programmation de 10 films ayant pour thème la Révolution algérienne.

Devant se poursuivre jusqu'au 19 novembre à la maison de la culture Abdelmajid Chafai, les projections, prévues chaque jour en fin d'après-midi, sont libres d'accès et sont ouvertes à toutes les franges de la société, a-t-il précisé.

ALGER L'exposition «Il y a cent ans en Algérie» fait une halte



L'exposition de photographies, «Il y a cent ans en Algérie», retraçant le périple de deux pères blancs à travers les oasis algériennes en 1903, témoin de la vie quotidienne et de l'habitat de l'époque, a été inaugurée jeudi à Alger.

Organisée au Centre des arts du Palais des rais-Bastion 23 par le Centre culturel et de documentation saharienne (Ccds), cette exposition regroupe des photos d'archives prises dans les villes de Ghardaïa, El Menia, In Salah ou encore dans les régions du Touat et de la Saoura. Une partie de cette exposition, intitulée «Aux oasis sahariennes, le voyage de deux pères blancs en 1903», témoigne de la vallée du Mزاب au début du siècle dernier avec plusieurs photographies des places de marché, des différents ksour et des images de la vie quotidienne restituant les fêtes populaires, les costumes de l'époque et la vie agraire dans la région. Ce périple, entrepris à dos de dromadaires par Mgr Guérin et le Père Vellard entre février et juillet 1903, fait une halte importante dans la région du Touat et du Gourara à Adrar où les voyageurs se sont intéressés au ksour de Tamentit, à l'oasis de Deldoul, et aux villes de Reggane, Aoulef et Timimoune reconstituant par la photo la vie quotidienne de ces villes, la misère vécue par les populations locales à l'époque, ainsi que l'architecture oasienne. L'exposition propose également aux visi-

teurs de découvrir des paysages du grand sud à In Salah et l'oasis de Tīt ainsi que les textes originaux tirés du carnet de voyage des deux explorateurs qui se sont donnés pour mission de «décrire les conditions de vie des populations (...) et chercher des moyens de leurs venir en aide». Au retour vers le nord, les voyageurs proposent un autre focus sur la région de la Saoura (sud-ouest) avec plusieurs haltes dans les oasis de Kerzaz, Taghit, Béni Abbes, Igli, Figuig ou encore Fendi, où ils ont immortalisé des fêtes religieuses dans certains mausolées ainsi que l'architecture ksourienne de ces régions.

En plus de cette exposition, le Ccds propose des photographies datées de la même période de la Kabylie, avec des portraits, des paysages et des photos d'enfants à l'école ou au centre d'apprentissage des métiers, de la ville et du port d'Alger et de sa Casbah ainsi qu'un balayage de la ville de Djelfa. Une série de clichés est également consacrée à la ville de Laghouat et à Ain Madhi, son Palais de Kourdane et son mausolée de Ahmed Tidjani. Les responsables du Ccds ont indiqué que ces photographies d'archives ont été récemment retrouvées à Rome et une partie a été exposée dans les villes de Ghardaïa, Djelfa, Laghouat et Ouargla. L'exposition se poursuit au Bastion 23 jusqu'au 30 novembre.

APS

LE MINISTRE DE LA CULTURE, M. MIHOUBI DEVANT LE PARLEMENT : « Le masque de Gorgone exposé provisoirement au Musée national des antiquités d'Alger »

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué jeudi à Alger que le masque de "Gorgone" est exposé "provisoirement" au Musée national des antiquités, en attendant la création d'un nouveau musée à Annaba où il sera transféré.

S'exprimant lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales à poser à des membres du Gouvernement, M. Mihoubi a affirmé que la conservation de ce masque à Alger - depuis sa récupération de Tunisie en 2014 - est liée à des raisons "purement sécuritaires", le Musée national des antiquités disposant, selon le ministre, de "toutes les conditions de sécurité pour prévenir toute autre tentative de vol".

Répondant à la question du sénateur Mohamed Tayeb Laskari, le ministre de la Culture a relevé que le musée d'Hippone à Annaba - réalisé en 1868 - "ne réunit pas encore les conditions sécuritaires nécessaires", d'autant - a-t-il dit - qu'il est situé au niveau du vaste site archéologique d'"Hippone" qui requiert un plan minutieux pour sa sécurisation. L'absence des conditions nécessaires à la sécurisation du patrimoine de ce musée a incité, a-t-il dit, son département ministériel à "lancer le projet de réalisation d'un nouveau musée disposant des mesures sécuritaires nécessaires et répondant aux normes modernes" à proximité du musée actuel.

Le masque de Gorgone, pièce archéologique en marbre blanc qui date de l'époque romaine, a été volé en 1996 du site antique d'Hippone, avant d'être



retrouvé en Tunisie après les événements qu'a connus ce pays en 2011.

A la question du membre du conseil, Ali Djerbaa sur la non réalisation du théâtre régional de Médéa - projet inscrit en 2012 et dont les travaux devaient être lancés en 2013 - M. Mihoubi a indiqué que l'étude a été "achevée" mais la réalisation "a été reportée à une date ultérieure en raison de la conjoncture économique" que vit le pays.

Le ministre a ajouté que la situation économique au cours des dernières années "n'était pas propice pour la réalisation de nombreux autres projets inscrits, affirmant que son secteur a

dégagé une enveloppe financière pour la réalisation de ce théâtre "s'élevant à 600 millions DA au titre de la nomenclature de l'équipement sectoriel de 2014".

La nomenclature des dépenses de l'équipement sectoriel pour la wilaya de Médéa comprend 49 projets, avec une enveloppe financière globale s'élevant à 1 milliard 576 millions DA, dont 27 opérations en cours de réalisation avec une enveloppe financière globale de 900 millions DA, a fait savoir M. Mihoubi, ajoutant que le nombre de projets culturels reportés au niveau de cette wilaya s'élevait à 22 avec un coût de 677 millions DA.

ALPHABÉTISATION À ILLIZI : Attestations de qualification en artisanat traditionnel au profit de 15 apprenantes

Quinze (15) apprenantes inscrites aux sections d'alphabétisation dans la commune d'In-Amenas (Illizi) ont obtenu des attestations de qualification dans différentes activités de l'artisanat traditionnel, a-t-on appris jeudi des responsables de la chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM).

Inscrite au titre de la convention signée entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et l'Association algérienne d'alphabétisation «Iqra», cette opération vise à accompagner les inscrits aux sections d'alphabétisation et à leur accorder des services offerts par la CAM, a précisé le directeur de cet organisme, Abdelhafid Ghouila.

Pour ce faire, il a été procédé à la mise en place d'une commission locale, composée de cadres de la CAM et de la section de l'association «Iqra» à In-Amenas, chargée du suivi et de l'accompagnement des artisans, en vue de les faire bénéficier de formations dans différents segments de l'artisanat.

Une centaine d'apprenants, en majorité des femmes, ont été retenus pour bénéficier d'une formation, en fonction de leur choix de montage de micro-entreprises, a-t-on ajouté de même source.

L'initiative vise, en premier lieu, l'implication des apprenantes dans la dynamique de développement local et économique, l'accès des artisanes aux prestations de la CAM (formation, qualification et carte d'artisan), et leur information sur les voies de bénéfice des dispositifs de soutien de l'Etat.

Pour permettre à un plus grand nombre d'inscrits aux sections d'alphabétisation de tirer profit des prestations de la CAM, il a été procédé à l'orientation d'autres apprenants vers les établissements de la formation professionnelle, et leur qualification par le biais de sessions de formation en vue de les faire bénéficier de la carte d'artisan, avant de généraliser l'opération dans les autres communes de la wilaya d'Illizi.

L'initiative a suscité un engouement des inscrits aux sections d'alphabétisation, dont la plupart jouissent de longues expériences dans l'artisanat et les métiers divers, dont la maroquinerie, la couture, le tissage et d'autres activités en quête de valorisation et d'accompagnement pour contribuer au développement local de cette région à vocation touristique et économique.

Cette opération, première du genre retenue au titre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre), sera mise à profit pour organiser, sous l'égide du ministère de tutelle, une réception en l'honneur de l'artisane Aziza Abd-Eddayem, en reconnaissance à ses efforts inlassables pour la promotion de l'artisanat dans la wilaya d'Illizi.

MUSIQUE Concert hawzi à Alger de M'Hamed Yacine dans une ambiance festive

Le chanteur hawzi M'Hamed Yacine a animé jeudi soir à Alger un concert de musique andalouse, dans une ambiance festive devant un public nombreux.

Accueilli au palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Kouba, le récital, d'une heure et demie de temps, a réuni une vingtaine de pièces, entre «inçilabets» et extraits de «noubas», brillamment rendues dans une variation modale scindée en trois parties, par le chanteur M'Hamed Yacine, à la voix limpide et étoffée, accompagné par un orchestre de sept musiciens professionnels.

Dans le mode «Raml El Maya», d'abord, le chanteur, également au violon électrique, a étalé les pièces, «Rit Er'Rayad» (inçileb), «Dakhil Hasbek Ya Ouelid Et'rir» (N'çraf), et dans le mouvement «Ya saki Weski Habibi», Rimoun Ramatni Cheghifitou Biha» et «Rebbi Ya Moudjib Aâbdou». Entamant

la deuxième partie dans le mode «Sika», M'Hamed Yacine a enchaîné avec «Taht El Yassamine Fel'ilil», une valse qui a embarqué l'assistance dans une randonnée romantique, «Ya Badiâ El Hosn» (istikhar vocal), «Sir Ya Naker Lahçen» (melhoun) et «Selli Houmoumek», au rythme ternaire qui a incité le public au déhanchement, dans une atmosphère de grands soirs. Les instrumentistes, Mansour Brahimi à la mandoline, Mohamed Réda au piano, Arslène au luth et Imed Houari au qanun, ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs dans des envolées de virtuoses, lors d'introductions en solo ou en réponses aux interprétations du chanteur avec un soutien orchestral dense et diversifié, soumis à une section rythmique des plus originales, conduite par Djamel Boughanem à la basse électrique, Mounir Baâdj et Fouad Berbère aux percus-

sions. Les pièces au ton relevé dans le mode «Djarka», «Ma ken'chi Aâchiq b'Hali», «Sbart Mazelt Nesbar», «Ma yebli Sadr Ahnin», «Men Choufet En'ndjal» et «Had El Gharam Li K'temtou» ont donné de l'entrain à l'assistance qui a manifesté du répondant au «ténor» et son équipe, par des applaudissements nourris et des «youyouy» répétés.

Dans une prestation de haute facture, M'Hamed Yacine, séduisant par sa présence et maîtrisant son «métier» d'artiste, a conclu avec d'autres pièces du terroir andalou et chaâbi, à l'instar de, «Mazal Haï Mazal», «Zinek Hawalini», «Wahd El Ghaziyel». Né en 1972 dans une famille de mélomanes, M'Hamed Yacine s'initie très jeune à la mandoline et rejoint le conservatoire de Kouba, où il est encadré par des professeurs de renom, à l'instar de Bachir Mazouni, Nachid Bradai et le regretté Mahmoud Mesekdjji, avant de

décrocher, en 1987, ses premiers diplômes d'interprète et d'instrumentiste.

En 1990, il poursuit sa formation à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Kouba, où il étudie le violon comme spécialité et obtient en 1994 une licence en musicologie qui lui permet de professer dans un lycée à Alger où il enseignera pendant cinq ans.

Imprégné, selon ses musiciens, de «tous les styles de musique algérienne» tout en restant «attaché au genre andalou», M'hamed Yacine compte à son actif trois CD, «Album Hawzi» (2005), «L'été en fête» (2006) et «Album 2015», confiant à l'APS qu'il «prépare un nouvel opus pour l'année 2018».

Organisé par la direction du palais de la Culture Moufdi-Zakaria, sous l'égide du ministère de tutelle, le concert de musique Hawzi de M'Hamed Yacine a été programmé pour une représentation unique.

CONSTANTINE : La poterie, la dinanderie et la céramique «recrutent le plus»

La poterie, la dinanderie et la céramique sont les spécialités artisanales qui «recrutent le plus» à Constantine, a indiqué jeudi à l'APS le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Nasreddine Benarab.

S'exprimant en marge de la cérémonie de sortie de la 15ème promotion d'artisans spécialisés en couture et confection de gâteaux traditionnels, M. Benarab a précisé à l'APS que le plus grand nombre de ces postes de travail a été généré par le secteur de l'artisanat d'art à l'instar de la poterie, la dinanderie et la céramique avec 16 920 postes d'emploi depuis 1998, date de la création de la CAM. c Le second créneau

pourvoyeur d'emplois et celui des services qui a contribué à la création de 13.199 emplois dans divers domaines comme la mécanique, la maçonnerie et la plomberie, a-t-il dit. Le secteur de l'artisanat de production, a ajouté M. Benarab, vient en troisième position avec la création de 10.903 postes d'emplois liés aux différentes spécialités artisanales, à l'instar de la menuiserie et la boulangerie.

Un total de 884 entreprises artisanales, générant 2.652 nouveaux postes d'emploi ont été créées dans la wilaya entre les mois de janvier et octobre 2017 contre 800 entreprises générant 2.400 emplois recensés durant la même période de l'année dernière,

a indiqué le même responsable.

Le principal facteur ayant contribué à augmenter le nombre de ce type d'entreprises est «lié aux dispositifs de soutien à l'emploi ainsi qu'à l'octroi, par la CAM, d'attestations de qualification aux jeunes désirant créer leurs propres entreprises», a-t-il affirmé.

Au moins 1.054 entreprises artisanales contribuant à la création de 2.676 emplois ont été dénombrées en 2016, a-t-on rappelé auprès des services de la CAM.

Par ailleurs, un total de 83 personnes ayant bénéficié de cette formation, organisée entre les mois de juin et d'octobre 2017, ont été honorés lors de cette cérémonie tenue

à la salle des fêtes de l'Assemblée populaire communale (APC).

Cette session de formation a ciblé 42 apprenants intéressés par la confection de gâteaux traditionnels et 41 stagiaires dans le domaine de la couture, selon la même source.

L'objectif de cette formation, encadrée par des professionnels des domaines, est «d'enrichir les connaissances et les compétences de cette frange de stagiaires et de peaufiner leur savoir-faire», tout en contribuant à la promotion de ce genre d'activités artisanales, a affirmé le directeur de la CAM.

Programme de la soirée

TF1 20:55

Danse avec les stars

DIVERTISSEMENT 8 saisons / 69 épisodes



Cette semaine, une difficulté supplémentaire attend les personnalités encore en compétition : chacune change de partenaire. Ce dernier a été choisi par les internautes sur le site de la chaîne dans les semaines précédant la prime time. Pour la première fois, des tandems de même sexe peuvent être formés. Les téléspectateurs notent les prestations par téléphone ou SMS : la moyenne sera ainsi ajoutée à celle des membres du jury, Nicolas Archambault, Chris Marques, Jean-Marc Gennereux et Fauve Hautot. Il n'y aura pas d'élimination ce soir ; mais les résultats seront ajoutés à ceux de la semaine prochaine.

France 2 20:55

Rugby / 1er test-match

FRANCE / NOUVELLE-ZÉLANDE



Après la calamiteuse tournée de juin qui s'est soldée par trois lourdes défaites en autant de matchs contre l'Afrique du Sud, le XV de France entraîné par Guy Novès défie les All Blacks, champions du monde, emmenés notamment par Aaron Smith. A moins de deux ans de la coupe du monde 2019, ce premier test match de la tournée automnale reste important pour les partenaires de Guilhem Guirado qui ont l'occasion de jauger leur force. Les Tricolores essaieront ce soir de mettre fin à la série de dix défaites consécutives face aux Néo-Zélandais. Devant les 80 000 spectateurs du Stade de France, le pack français devra en tout cas montrer des progrès dans le jeu, faire preuve d'engagement et de volonté pour mener la vie dur aux joueurs de Steve Hansen. La revanche se déroulera le 14 novembre à Lyon.

France 3 20:55

Crime dans les Alpilles

 Réalisateur : Eric Duret
Avec : Florence Pernel, Vincent Winterhalter


Elisabeth Richard enquête à Maussane, dans les Alpilles, sur le meurtre de Caroline Autiero. La jeune femme photographiait des ruines antiques quand elle a reçu une balle dans la tête. En compagnie de Paul Jansac, Elisabeth interroge Laurent, le mari de Caroline, propriétaire d'un moulin à huile. Il semble très abattu par la nouvelle. Sur une vidéo de surveillance, les enquêteurs découvrent que Laurent et son épouse se sont violemment disputés quelques jours auparavant.

CANAL+ 21:00

Jarhead 3 : le siège

 Réalisateur : William Kaufman
Avec : Charlie Weber, Scott Adkins


Le caporal Evan Albright et ses hommes sont envoyés au Moyen-Orient afin d'assurer la protection d'une ambassade américaine. Cette mission de routine tourne au cauchemar lorsque l'ambassade est prise d'assaut par un groupe de terroristes bien équipés et organisés. Les assaillants veulent éliminer un informateur qui se dissimule parmi le personnel de l'ambassade.

6 21:00

NCIS : Los Angeles

 Réalisateur : Benny Boom
Avec : Chris O'Donnell, Daniela Ruah

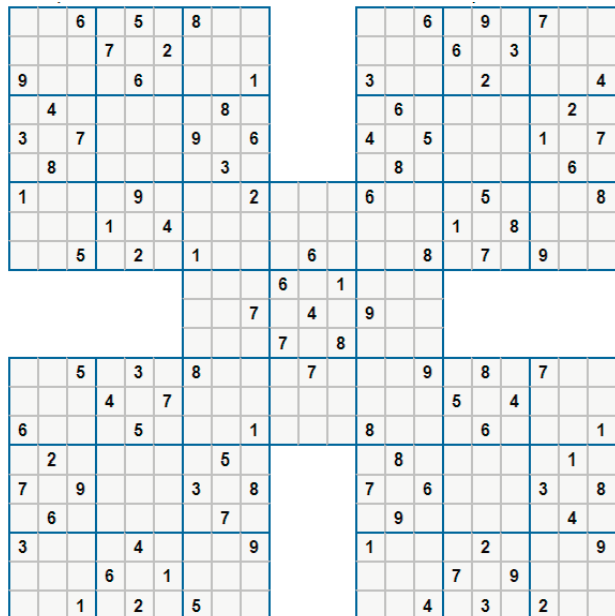

Un ingénieur civil, qui a créé un système de destruction de missiles guidés, meurt dans l'explosion de son camping-car. Callen et Sam traquent sous couverture Aiden Tinker, le collègue de la victime, car ce dernier se rend à Tokyo dans l'objectif de vendre des informations classifiées. Les deux agents sont chargés par Hetty d'identifier l'acheteur potentiel. Parallèlement, Deeks organise une surprise pour Kensi.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1717

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

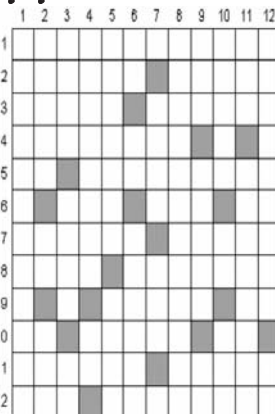


"Ce qui m'effraie, ce n'est pas l'oppression des méchants ; c'est l'indifférence des bons."

* Martin Luther King

Mots croisés n°1717

- Verticalement :**
- Commune du Var
 - Em anations - Touche
 - Ville de Turquie - Saoule
 - Crabe
 - C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
 - Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américium
- Horizontalement :**
- Conversation
 - Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
 - Admis - Envers - Du verbe savoir
 - Administrateur - Curie
 - Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
 - Einsteinium - Argon - Désert
 - Prit acte de - Réunion où
- à droite :**
- Pénétrées profondément d'une idée - Lanier
 - Mère d'Israël - Groupe dont la loi de composition est commutative
 - FI. de l'Afrique équatoriale - Astater
 - Traditions - Echarpe - Premier
 - Fumier - Riche
 - Personne désignée par une élection - Compter
- à gauche :**
- l'on danse
 - Ranimèrent
 - Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
 - Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
 - Dévêue - Exaspérante
 - Opération par laquelle on étie un arbre - Infinitif



Terreurs



Grille géante n°417

fanatisme violent vérité- ras	↓	créateurs intérieur de main	↓	briquerez pouffe	↓	maqui- cienne circons- pectes	↓	récif annulaire	↓	avance armes de duel	↓	ronçais irriguera	↓
filtrée poissons de torrent	→							théâtre chanté	→				
							étiolé pourcen- tage	↓					
attendri sortiras de l'eau	→			étincelle bien rangées	→					délice de toutou	→		
								partie d'écluse	→	causées	↓		
aller en justice	→	pétillante élément rotatif	→					choisis	↓	endosse faite sur le métier	→	dame- raient	↓
				jubilera couvrit d'étain	→								
lieux d'ex- positions asticot	→					détruisis jouet d'enfant	→						
			copu- lative retraite sûre	→		prend fin inexis- tants	→					bicq- clette	↓
diffusés bien bronzés discuter le prix	→			bon à cueillir mot de gratitude	→			estimer le poids se sou- laignait	→				
petite bête pluie congelée	→										en ce lieu confon- dient	→	
				deviendra érudite	→					mot per- sonnel prit le meilleur	→		
grand centre de soins	→	genre de lentilles canton d' Helvétie	→			première arrivée projec- tion	→					recueil amusant	↓
			franco- phone de Louisiane imagines	→				tribun d' Ecosse	→				
survient lisse	→					chassent la fumée grave défaut	→	ronge	↓				
				séduira cent pour un siècle	→								Fleur royale
contre- dire	→	voiture à cheval la mienne	→			parcelle minus- cule infinifit	→					article contrac- té	↓
								type d'élégant	→				
redevenu serein	→									jamais révélés	→		

Solution

C'est arrivé un
11 novembre

2009 : première commémoration de l'Armistice de 1918 en présence d'un chancelier allemand, Angela Merkel, marquant un tournant dans la symbolique de l'événement.

Célébrations :

- Armistice de 1918, jour férié pour certains pays dont la France et la Belgique pour célébrer la fin de la Première Guerre mondiale, sous différentes formes :

- France : Jour du Souvenir ou fête du 11 novembre. Fête de Saint-Martin : près de son tombeau, à Tours, une plaque signée du maréchal Foch rend grâce à Dieu pour la victoire de 1918.

Sudoku n°1716

6	7	8	3	2	9	4	5	1
4	2	1	7	5	6	8	9	3
9	3	5	8	1	4	6	2	7
3	4	6	9	7	8	5	1	2
7	1	9	2	4	5	3	6	8
5	8	2	1	6	3	7	4	9
1	6	7	4	8	2	9	3	5
8	5	3	6	9	1	2	7	4
2	9	4	5	3	7	1	8	6
4	5	3	6	7	1	2	8	9
7	1	2	9	8	4	5	3	6
8	6	9	2	5	3	7	1	4
8	5	1	9	6	4	3	2	7
3	9	6	2	8	7	5	4	1
4	2	7	1	3	5	6	9	8
7	1	9	6	4	3	2	8	5
6	8	2	7	5	9	1	3	4
5	4	3	8	2	1	9	7	6
2	6	4	3	1	8	7	5	9
9	3	8	5	7	6	4	1	2
1	7	6	4	9	2	8	6	3
9	8	2	1	7	5	3	4	6
4	7	1	3	5	6	9	8	2
3	6	8	4	9	1	2	7	5
2	5	7	6	3	8	4	1	9
1	4	5	2	8	7	3	9	6

Mots Croisés n°1716

POSTILLONNER
■ NOIRE ■ SUITE
P ■ SAINTE ■ Q ■ D
RE. RETORQUER
ETIEZ ■ Q ■ UELE
METS ■ HUMERUS
E ■ E ■ AIEUL ■ ES
DE ■ P ■ BENQI ■ E
ILICO ■ DURE
TEES ■ URAEUS ■
EVASE ■ I ■ NAO
RENEGATES ■ US

Grille géante n°416

C	E	H	L	A	F	V
CON	T	R	E	C	A	R
LOU	E	R	A	S	G	R
COU	D	E	E	S	P	U
MAE	L	S	T	R	O	M
OBI	L	I	E	E	L	I
O	N	E	T	O	N	S
EPA	I	S	F	A	I	T
HUE	F	U	M	E	T	R
P	I	T	R	E	R	I
LEA	D	E	R	C	R	E
FEU	I	R	P	A	S	I
R	A	T	E	R	A	S
BAS	S	E	A	I	S	E
I	S	U	B	I	R	A
EM	P	I	R	E	S	S
FR	I	N	G	A	N	T
F	I	E	R	E	M	U
T	R	A	C	E	S	S

CYCLISME /CANCELLARA: L'UCI envisage une enquête sur les soupçons de dopage

L'Union cycliste internationale (UCI) «n'exclut pas d'ouvrir une enquête» à la suite de nouvelles accusations de dopage mécanique portées contre l'ancien champion suisse Fabian Cancellara, a indiqué jeudi l'instance.

«Nous n'excluons pas d'ouvrir une enquête si de nouveaux éléments venaient à tomber en notre possession», a indiqué à la presse un porte-parole de l'UCI, confirmant des propos de son président David Lappartient tenus sur le site Cyclingnews.

«Nous allons enquêter car nous devons savoir exactement ce qu'il y a derrière cela.

Bien sûr j'ai entendu les rumeurs comme tout le monde, et je veux savoir exactement ce qu'il s'est passé», a déclaré le nouveau président de l'UCI, en poste depuis fin septembre, jeudi sur Cyclingnews.

Le Français réagissait aux accusations portées contre Fabian Cancellara par l'ancien cycliste américain Phil Gaimon dans son livre qui vient d'être publié.

«Quand on regarde les enregistrements, ses accélérations ne semblent pas du tout naturelles, comme s'il avait du mal à tenir sur le haut des pédales», explique Gaimon, ancien coureur de Garmin et Cannondale notamment.

Cancellara, surnommé Spartacus et qui a quitté le peloton en 2016, a été accusé à plusieurs reprises d'avoir utilisé un moteur pour remporter plusieurs de ses courses dont le Tour des Flandres et Paris-Roubaix en 2010 sans cependant qu'aucune preuve n'ait été apportée.

CYCLISME/UCI: Jean-Christophe Péraud nouveau manager contre la fraude technologique

Le Français Jean-Christophe Péraud, sur le podium du Tour de France 2014, a été nommé par l'Union cycliste internationale (UCI) au poste de manager en charge notamment de la lutte contre la fraude technologique, l'autre nom de la tricherie mécanique.

Ingénieur de formation et diplômé notamment en chimie et en sciences environnementales, le Français aujourd'hui âgé de 40 ans a terminé sa carrière de coureur cycliste professionnel à la fin de la saison 2016.

Péraud a couru au plus haut niveau en VTT (médaillé d'argent aux JO de Pékin 2008) puis sur la route (2e du Tour 2014).

Ancien ingénieur en thermohydraulique pour le groupe français d'énergie nucléaire Areva, Péraud sera chargé en particulier "des procédures d'approbation du matériel et de l'habillement utilisés en compétition, de la gestion des projets relatifs à l'utilisation des nouvelles technologies dans les épreuves cyclistes et de la lutte contre la fraude technologique", a précisé la fédération internationale.

Le président de l'UCI David Lappartient, en poste depuis fin septembre, a salué l'arrivée de Jean-Christophe Péraud, "l'homme idéal pour travailler, en étroite collaboration avec la commission ad hoc de l'UCI, à la modernisation du règlement et des procédures en vigueur dans le domaine du matériel, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la fraude technologique", dont l'exemple le plus connu est le moteur caché dans le vélo.

David Lappartient a confirmé que ce sujet, qu'il place parmi ses grandes priorités, donnerait lieu à un plan d'action détaillé dont le contenu sera dévoilé en janvier.

Jeudi, la fédération internationale avait déclaré ne pas exclure "d'ouvrir une enquête" suite à de nouvelles accusations de dopage mécanique portées contre l'ancien champion suisse Fabian Cancellara.

"L'UCI dispose déjà d'une politique efficace en matière de matériel et de lutte contre la fraude technologique, mais je suis convaincu que celle-ci peut encore progresser. C'est ce à quoi je m'emploierai dès à présent", a commenté Jean-Christophe Péraud.

APS

PÉTANQUE/MONDIAL-2017 (JUNIORS FILLES): La triplète algérienne (filles) en 8^e de finale

La triplète algérienne, composée de Nadia Agouni, Amel Benabdelmalek et Ranya Kouadri s'est qualifiée aux huitièmes de finales du 16e Championnat du monde de Pétanque juniors (filles et garçons) qui se déroule à Kaihua en Chine, avec la participation de 43 équipes filles de 42 nations, rapportait hier le site de la fédération internationale de pétanque et jeu provençal (FIPJP).

Après ses succès lors des deux premiers matchs des tours de qualification, face à l'Inde (13-00) et l'Allemagne (13-12), la triplète algérienne a enregistré deux autres victoires devant, respectivement, l'Espagne (12-11) et l'Angleterre (13-9), contre une défaite face à la Chine 1 (10-05).

Ce parcours a permis aux Algériennes de terminer les cinq tours de qualification, en 3^e position avec quatre succès et une défaite, tout comme la Chine (qui la devance grâce au résultat du match entre les deux équipes).

La première place qualificative est revenue au Danemark, dont l'équipe a réalisé un sans faute.

Les triplètes qualifiées aux 8^{es} de finale sont: Danemark, Chine 1, Algérie, France, Norvège, Italie, Thaïlande, Allemagne, Suisse, Malaisie, Angleterre, Espagne, Chine 2, Australie, Madagascar et Cambodge.

Au concours du tir de précision, la représentante algérienne Nadia Djabri joue dans quelques heures les quarts de finales, dans un plateau très relevé, com-



posé aussi de l'Italienne Vanessa Romeo, la Thaïlandaise Wongchuej Phantipha, l'Allemande Beil Luzia, la Cambodgienne Ke Leng, l'Indonésienne Anissa Alfatah, la Turque Caputlu Hilal et la Malgache Randriambahiny Cicine.

L'Algérie Djabri s'était qualifiée, jeudi soir, pour les quarts de finale en réalisant 35 touches en 5 rounds, ex-aequo avec

l'Italienne Vanessa, alors la première place des qualifications était revenue Ke Leng (Cambodge) avec 46 points.

Conduite par l'entraîneur national, Ramdane Gheris la sélection algérienne qui s'est déplacée en Chine, comprend quatre joueuses: Djabri Nadia, Agouni Nadia, Kouadri Ranya et Benabdelkader Amel.

TENNIS / TOURNOI «FUTURES 35» EN TUNISIE: Retrait de l'Algérien Abibsi

Le tennisman algérien Mohamed Ali Abibsi qui s'est porté candidat pour le tournoi international seniors "Futures 35", prévu du 13 au 19 novembre courant à Hammamet (Tunisie), s'est retiré de la compétition selon la liste préliminaire de participation,

dévoilée jeudi par la Fédération internationale de tennis (FIT).

Abibsi (15 ans) a préféré s'engager dans d'autres compétitions avant la clôture de la saison tennistique 2017.

Plusieurs athlètes bien classés dans le "Ranking mondial" seront présents à cette échéance, notamment les Espagnols Carlos Boluda-Purkiss (34^e mondial) et Marc Giner (35^e mondial).

Cette compétition, destinée uniquement aux messieurs, est dotée d'un prize-money



de 15.000 USD et se déroulera sur les courts en terre battue de l'hôtel Sentido Phenicia - Hammamet (Tunisie).

HANDI-BASKET (CAN-2017): 18 arbitres internationaux et de zone dont deux algériens retenus pour le tournoi à Durban

Les arbitres algériens de zone, Nadjet Zenagui et Boudra Karim ont été retenus par la Fédération internationale de basket-ball en fauteuils (IWBF) parmi les 18 arbitres internationaux et de zone qui vont officier au Championnat d'Afrique de handi-basket (messieurs et dames), prévu du 18 au 24 novembre 2017 à Durban en Afrique du Sud, qualificatif au Mondial-2018 en Allemagne, rapporte jeudi le site de l'instance internationale.

Outre Zenagui et Boudra, les arbitres zonaux de l'IWBF sélectionnés sont: Michel Paulo (Angola), Papoola Babatunde (Nigeria), Olayeni Oladeji Ayodeji (Nigeria), Aya Ahmed (Egypte), Carlos Alfredo (Mozambique), Zophila Mthembu (Afrique du Sud), Faical Saoud (Maroc) et Brighton Navaya (Zimbabwe).

Les referees internationaux retenus sont au nombre de huit: Celine Villard (France), Linas Radvikas (Lituanie), Youseff El Aabid (Maroc), Charles Foster, Arnold Moseya et Natasha Onono (Afrique du Sud), Mahmoud Hassan et Wael Mustafa (Egypte).

L'IWBF, comme à chaque compétition d'envergure, a choisi trois de ses instructeurs pour encadrer des stages sur place au profit du staff arbitral.

Il s'agit de Norbert Kucera (Allemagne),

Nurettin Bilmez (Turquie) et Sergio Giordano (Canada), alors que la classification des joueurs des équipes participantes sera assurée par trois classificateurs, désignés pour la circonstance.

De l'armada des classificateurs internationaux en handi-basket inscrits dans son répertoire, l'IWBF a retenu, Loleta Krige (Afrique du Sud), Sabine Drisch (Allemagne) et Regina Costa (Portugal).

Quant aux trois commissaires de la compétition, ils seront le Marocain, Abdelhafid El Hamdaoui, et les Sud-africains Adam Mrooke et Andrew Schoeman.

Le directeur de la compétition et technique de l'IWBF Afrique, Charles Saunders, supervisera l'ensemble des matchs du tournoi qui enregistrera la participation de huit sélections en messieurs et cinq en dames dont les sélections algériennes détentrices chez les deux sexes des titres africains.

Chez les messieurs, l'Algérie évoluera dans le groupe B, aux côtés de l'Egypte, le Nigeria et le Kenya, alors que le groupe A, regroupe l'Afrique du Sud (pays hôte), le Maroc, l'Angola et le Zimbabwe. En dames, la sélection algérienne sera confrontée à l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Nigeria et le Kenya.

LIGUE 1 (11E JOURNÉE) : USM Alger-CS Constantine, un duel de «titans» à Bologhine

La 11e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football qui a débuté jeudi, se poursuivra aujourd'hui avec un «duel de titans» opposant l'actuel leader du championnat, le CS Constantine, au champion d'Algérie 2015-2016, l'USM Alger, sur le ground du stade Omar-Hamadi (Alger).

Cette belle affiche qui pourrait apporter de notables changements dans le haut du tableau, éclipsa sans doute tous les autres rendez-vous de samedi, y compris un certain JS Kabylie-CR Belouizdad, toujours apprécié par les puristes de la discipline.

Ce samedi, au lendemain de la clôture des éliminatoires du Mondial-2018 des Verts d'où ils sont sortis par la petite porte, tous les regards seront braqués sur le stade Bologhine pour suivre le «petit sommet» de la journée tant attendu par les principaux candidats au titre national.

Le vieux club constantinois (1er - 21 pts), à jour avec le calendrier, rêve de continuer sa belle aventure entamée cette saison, sous la houlette de son coach Amrani, en dépit de son périlleux déplacement.

Pour parvenir à leurs fins, les gars de l'antique «Cirta» lesquels seront encouragés par leurs fidèles «Sanafir», comptent énormément sur leur goleador Mohamed-Amine Abid (7 buts) pour tromper la vigilance de son homonyme Mohamed-Amine Zemamouche.

Les «Rouge et Noir» (12 pts - 7 matchs) ont bien entamé leur remontée au classement général en ramenant un précieux nul de Médéa.

Les camarades d'Oussama Darfalou, 3e au classement des buteurs (5 réalisations), savent bien qu'une victoire les mettrait largement à la portée du leader, raison pour laquelle ils ne sont pas prêts à céder le moindre point.



Ce «big match» intéresse

beaucoup plus le poursuivant immédiat, l'ES Sétif (4e - 16 pts), qui effectue un déplacement a priori à sa portée contre la lanterne rouge, l'USM Blida (16e - 2 pts), tout en étant à l'écoute du stade Omar-Hamadi, histoire de se rapprocher de la tête du classement en attendant de livrer son match en retard contre l'USMA.

En revanche, les Blidéens qui retrouvent leur entraîneur Mustapha Sebaâ, de retour après une courte démission, rêvent de faire chuter le champion d'Algérie en titre qui coïnciderait avec leur 1re victoire depuis leur retour parmi l'élite.

Non loin de là et plus précisément à Tizi-Ouzou, la JS Kabylie (8e - 13 pts), auréolée de son nul acquis mardi dernier à Sétif, compte poursuivre son redressement au clas-

sement aux dépens du CR Belouizdad (5e - 15 pts), en



panne de victoire depuis la 3e journée.

Les Belouizdadis, toujours traumatisés par la perte de la Super-Coupe d'Algérie face aux Sétifiens, espèrent déclencher le déclic à Tizi, où ils seront accompagnés par leurs fidèles supporters.

La JS Saoura (2e - 17 pts) doit une revanche à ses fans, en «colère» après la débâcle de Constantine (2-4).

Djalit, 2e meilleur buteur avec 6 buts et ses camarades sont fermement décidés à empocher les trois points et garder leur invincibilité à domicile, aux dépens de l'USM Bel-Abbès (8e - 13 pts), en perte de vitesse depuis quelques semaines.

A Oran, le MCO (7e - 14 pts) et l'O Médéa (11e - 12 pts) sont dans le ventre mou du clas-

sement. Les Oranais, qui restent sur une série de nuls, se méfieront beaucoup d'une équipe de l'OM qui commence à devenir cette saison le cauchemar des grands (MCA, ESS, CSC et CRB) devant lesquels elle a décroché le nul.

Enfin, le match des malclassés DRB Tadjenanet (13e - 10 pts) - USM Harrach (15e - 8 pts) aura un caractère dramatique pour le perdant.

Le Difaâ misera beaucoup plus sur son attaque pour forcer le verrou des Harrachis, en état de grâce en décrochant 7 points lors des trois dernières sorties (PAC-USMB-NAHD). Jeudi, deux matchs avancés (NA Hussein-Dey - MC Alger : 1-0 et Paradou AC - US Biskra : 1-0) ont ouvert cette 11e journée.

Le programme

Aujourd'hui :

A Blida (Brakni) : USM Blida - ES Sétif (15h00)

A Tadjenanet (Lahoua Smain) : DRB Tadjenanet - USM El-Harrach (15h00)

A Tizi-Ouzou (1er novembre 1954) : JS Kabylie - CR Belouizdad (16h00)

A Oran (Ahmed-Zabana) : MC Oran - Olympique Médéa (16h00)

A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - CS Constantine (17h00)

A Béchar (20 août 1955) : JS Saoura - USM Bel-Abbès (18h00)

Jouées jeudi :

NA Hussein-Dey - MC Alger (1-0)

Paradou AC - US Biskra (1-0)

Classement :

	Pts J
1). CS Constantine	21 10
2). JS Saoura	17 10
→). Paradou AC	17 11
4). ES Sétif	16 9
5). MC Alger	15 10
→). CR Belouizdad	15 10
7). MC Oran	14 10
8). USM Bel-Abbès	13 10
→). JS Kabylie	13 10
→). NA Hussein-Dey	13 11
11). USM Alger	12 7
→). O. Médéa	12 10
13). DRB Tadjenanet	10 10
14). US Biskra	9 10
15). USM El-Harrach	8 10
16). USM Blida	2 10

LIGUE 2 MOBILIS: AS Aïn M'lila-MO Béjaïa, choc de la 11e journée

Le choc de la 11e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, aujourd'hui, opposera l'AS Aïn M'lila au MO Béjaïa, alors que le co-leader, la JSM Skikda effectuera un déplacement périlleux chez le relégable RC Kouba. L'ASAM (1re, 22 pts), vainqueur 4-1 de l'ASM Oran lors de la dernière journée, aura pour objectif de préserver son fauteuil de leader face aux "Crabes" (3es, 21 pts), dont le moral est gonflé à bloc après le succès dans le grand derby de la Soummam face à la JSM Béjaïa (2-0).

Ayant réussi à faire le plein lors de ses cinq matchs disputés à domicile, la JSMS (22 pts) sera appelée à confirmer ses ambitions d'accession face au malclassé koubéen (15e, 6 pts). Un match que les Skikdis veulent remporter coûte que coûte pour se détacher en tête du classement et prendre une sérieuse option sur l'accession. Pour sa part, la JSMB (5e, 17 pts) qui doit se ressaisir et oublier la déconvenue du derby, accueillera la formation du MC El-Eulma (10e, 10 pts) laquelle alterne le bon et le moins bon depuis l'entame de la saison. Autres matchs qui devraient valoir le détour au cours de cette 11e journée, le derby de l'Ouest entre l'ASO Chlef (4e, 18 pts) et l'ASM Oran (8e, 13 pts) ainsi que RC Relizane (6e, 16 pts)-CA Bordj Bou Arréridj (7e, 15 pts). Des duels entre des formations bien positionnées dans le classement général et qui nourrissent beaucoup d'ambitions pour jouer les premiers rôles. L'ASO, seule équipe invaincue depuis l'entame de la saison, partira avec les faveurs des pronostics face à l'ASMO, en plein doute après sa lourde défaite concédée mardi à domicile face à l'ASAM. De son côté, le RCR, qui reste sur un nul (0-0) face au Amel Bousaâda, accueillera au stade Tahar-Zoughari, le CABBA qui s'est relancé dans la course aux premiers rôles après sa victoire (2-1) face au WA Tlemcen (13e, 9 pts) lors de la 10e journée. L'autre club de l'Ouest du pays, le MC Saïda (9e, 11 pts), tenu en échec mardi dernier à domicile par l'ASO (1-1), se rendra à l'Est pour défier le CA Batna (13e, 9 pts) qui a encaissé deux défaites de suite respectivement face au RCK (2-0) et à la JSMS (1-0). Les autres matchs de cette 11e journée mettront aux prises des clubs malclassés. Le CRB Aïn Fekroune (15e, 6 pts) accueillera ainsi Bousaâda (10e, 10 pts) au moment où le GC Mascara (10e, 10 pts) se rendra à Tlemcen pour affronter le WAT. Chaque équipe évoluera avec l'obligation de réaliser un résultat positif pour s'éloigner de la zone des relégables.

Le programme

Aujourd'hui :

A Aïn Fekroune (Stade Abderrahmane-Allag) : CRB Aïn Fekroune - Amel Bousaâda (15h00)

A Relizane (Stade Tahar-Zoughari) : RC Relizane - CA Bordj Bou Arréridj (15h00)

A Tlemcen (Stade des Frères Zerga) : WA Tlemcen - GC Mascara (15h00)

A Alger (Stade du 1er-novembre) : RC Kouba - JSM Skikda (15h00)

A Aïn M'lila (Stade Demane-Debbih) : AS Aïn M'lila - MO Béjaïa (15h00)

A Batna (Stade du 1er-novembre) : CA Batna - MC Saïda (15h00)

A Béjaïa (Stade de l'Unité maghrébine) : JSM Béjaïa - MC El-Eulma (16h00)

A Chlef (Stade Mohamed-Boumezzrag) : ASO Chlef - ASM Oran (17h00)

APS

DIVISION AMATEUR (GR.OUEST)/ES MOSTAGANEM : Course contre la montre pour éviter les sanctions de la FAF

La très bonne marche de l'ES Mostaganem cette saison en Division nationale amateur (Gr.Ouest) risque d'être gâchée par la menace de la Fédération algérienne de football (FAF) qui lui a accordé un délai jusqu'au 15 décembre prochain pour payer à d'anciens joueurs du club des dettes de l'ordre de 17 millions de dinars.

A 35 jours de l'expiration de ce délai, la direction de l'ESM s'active justement pour éviter d'éventuelles sanctions à même de freiner son team dans son élan, alors qu'il est bien parti pour retrouver la Ligue deux qu'il a quittée depuis plusieurs années.

Mais le montant à payer constitue un véritable handicap pour les responsables mostaganémois qui ont souhaité plutôt utiliser leur entrée d'argent cet exercice pour motiver leurs joueurs afin de poursuivre sur leur lancée, surtout que leur équipe a habitué ses fans à marquer le pas après chaque début de saison réussi.

Un scénario que tout le monde redoute à Mosta, priant pour que les siens dérogent cette fois-ci à la "règle" afin de réaliser le rêve de toute une ville qui commence à croire dur comme fer en sa bonne étoile, comme l'atteste la foule nombreuse qui se rend au stade com-

munal lors de chacune des sorties à domicile des protégés de l'entraîneur Mokhtar Assas.

C'est dire que le vieux stade municipal de Mostaganem est devenu très exigu pour contenir les nombreux fans locaux qui s'impatiente pour revenir au grand stade olympique de la ville après avoir subi une grande opération de réhabilitation ayant rendu cette infrastructure un véritable bijou en attendant sa réouverture dans prochaines semaines, selon les engagements des responsables du secteur des sports dans la ville.

Dans la foulée, les coéquipiers d'Aymen

Madi, l'ex-meneur de jeu du RC Kouba venu renforcer les rangs de l'ESM en compagnie de nombreux autres joueurs (l'effectif a été remanié à hauteur de 80%), amorceront un virage décisif dans la course à la montée en rendant visite samedi au co-dauphin, le SA Mohammadia, dans un match comptant pour la 7e journée.

L'ESM disposant d'une avance de six points sur son adversaire du jour, espère préserver cette avance à défaut de la creuser, même si sa mission sera délicate à Mohammadia où l'équipe locale est déterminée à infliger la première défaite au leader.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION / TP MAZEMBE - SUPERSPORT UNITED: Abid Charef arbitrera la finale aller à Lubumbashi (CAF)

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef dirigera la finale aller de la Coupe de la Confédération devant opposer le TP Mazembe (RDC) et Supersport United (RSA) prévue le 19 novembre à 15h30 à Lubumbashi, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football (CAF).

Le directeur de jeu algérien sera assisté de son compatriote Abdelhak Etchiali et le Guinéen Aboubacar Doumbia.

Abid Charef, considéré comme l'un des meilleurs arbitres africains, avait été désigné récemment quatrième arbitre de la finale de la Coupe du Monde 2017 des U-17 entre l'Angleterre et l'Espagne (5-2) disputée en Inde.

Il est également pré-sélectionné pour le Mondial 2018 en Russie.

La finale retour entre Supersport et TP Mazembe prévue le 25 novembre à 20h15 à Pretoria a été confiée à un trio sénégalais composé de Malang Diedhiou, Djibril Camara et El Hadji Malick Samba.

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATIONS): Aucun joueur algérien dans l'équipe type africaine (CAF)

Les internationaux algériens ont brillé par leur absence dans l'équipe type africaine des qualifications de la Coupe du Monde 2018 établie par la Confédération africaine de football (CAF) jeudi.

La campagne calamiteuse des Verts lors des qualifications du Mondial-2018 explique l'absence remarquée de joueurs algériens dans le onze type dominé par la Tunisie, le Maroc, l'Egypte et le Nigeria, qui ont placé chacun deux joueurs.

Les autres joueurs composant cette équipe sont du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de l'Ouganda.

A noter qu'à la veille de la 6e et dernière journée des éliminatoires du Mondial-2018, deux sélections africaines seulement ont validé leur billet pour la Russie, à savoir le Nigeria et l'Egypte.

Les trois derniers représentants africains seront connus à l'issue des matchs prévus vendredi, samedi, dimanche et mardi.

Equipe type des qualifications de la Coupe du Monde 2018 (Zone Afrique): Denis Onyango (Ouganda), Ali Maâloul (Tunisie), Ahmed Hegazy (Egypte), Leon Balgun (Nigeria), Serge Aurier (Côte d'Ivoire), Mbarak Boussoufa (Maroc), Youssef Msakni (Tunisie), Sadio Mané (Sénégal), Victor Moses (Nigeria), Khalid Boutaïb (Maroc), Mohamed Salah (Egypte).

APS

LIGUE 2 MOBILIS (RÉSERVE) : Les espoirs du WA Tlemcen dominant et volent la vedette à leurs aînés

L'équipe réserve du WA Tlemcen, nouveau promu en Ligue deux Mobilis de football, est en train d'impressionner dans son championnat après un tiers de parcours contrairement à celle des seniors qui patauge au bas du tableau.

Les Espoirs tlemceniens caracolent en tête du classement depuis pratique le début de la compétition.

Ils font preuve d'une extraordinaire maîtrise de leur sujet, ce qui leur a valu l'estime de toute la population de la ville des Zianides.

Ainsi, à l'issue de la dixième journée disputée mardi dernier, les jeunes tlemceniens occupent la place de leader avec 23 points.

Leurs statistiques jusque-là sont très encourageantes avec sept victoires, deux nuls et seulement une défaite.

Leur ligne offensive s'est illustrée à 13 reprises, alors que leur défense n'a concédé que 4 buts, qui font d'elle la meilleure arrière garde de la Ligue deux jusque-là.

Les Bleu et Blanc ont réussi à s'accaparer de la première place depuis la troisième journée.

Depuis d'ailleurs, ils ne l'ont plus lâchée, malgré la rude concurrence à la

quelle ils sont confrontés de la part de deux autres formations de l'Ouest du pays, en l'occurrence, l'ASM Oran et le RC Relizane.

Pour les Oranais, leur brillant parcours eux aussi (2es avec 22

pts), ne surprend pas les observateurs. La formation de «M'dina J'dina» étant réputée pour être un club formateur.

Tlemceniens et Oranais sont donc bien partis pour une course infernale afin de s'adjuger le titre de champion cette saison. Voilà qui devrait consoler les fans des deux équipes, étant donné que les espoirs qu'ils ont placés sur leurs équipes fanions respectives sont en train



de se fondre comme neige sur soleil. Le RC Relizane, troisième au classement avec 19 points, n'a pas encore dit son dernier mot. L'équipe réserve du «Rapid» reste aux aguets et espère gagner davantage de places au classement. Le trio du «Ouest» rend ainsi la concurrence des plus ardues. Leurs espoirs volent tout simplement la vedette à leurs aînés. Ils méritent logiquement plus d'égards.

LIGUE 1 MOBILIS: Le MC Oran gérera le stade Zabana contre 500.000 DA par match

Le MC Oran bénéficiera de la gestion du stade «Ahmed Zabana» d'Oran durant chacun de ses matchs à domicile dans le cadre du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, après avoir signé une convention dans ce sens avec la direction de ce stade mercredi.

En vertu de cette convention, les dirigeants mouloudéens verseront une somme

de 500.000 DA exonérés d'impôts par match à la direction de l'Office du parc omnisports de la wilaya (OPOW) d'Oran, a-t-on appris jeudi de la direction de l'OPOW, ajoutant qu'elle prendra effet à partir de samedi prochain qui coïncide avec la réception de l'O Médéa, dans le cadre de la 11e journée dans le championnat.

Selon Boumediene Lah-

mar, le directeur de l'OPOW d'Oran, le MCO se chargera le jour des matchs, entre autres, de la billetterie et du contrôle de l'accès des spectateurs aux tribunes.

Le président du MCO, Ahmed Belhadj s'était plaint récemment du «manque à gagner» de son équipe au cours de ses matchs à domicile, estimant qu'ils sont des milliers

de spectateurs à réussir à accéder gratuitement au stade en recourant à des pratiques frauduleuses.

Raison pour laquelle la direction du club phare de l'Ouest du pays a formulé une demande portant sur la location du stade le jour des matchs dans l'espoir d'optimiser ses recettes dans ces temps de «vaches maigres».

PROCÈS FIFA: Jurés sélectionnés, plaidoiries lundi

Les 12 jurés appelés à juger trois responsables du football sud-américain impliqués dans le scandale de corruption de la Fifa ont été sélectionnés jeudi, permettant au procès d'entrer dans le vif du sujet lundi, ont rapporté les médias.

Les 12 jurés et six suppléants, majoritairement blancs et masculins, ont été sélectionnés à l'issue de quatre jours d'auditions par la juge fédérale Pamela Chen, les procureurs et les avocats des trois inculpés.

Il a beaucoup été question de leur connaissance du scandale qui a ébloué la Fifa et de leur proximité avec le monde du football.

Sur les 240 jurés potentiels convoqués, certains se sont ainsi vus écarter après avoir reconnu connaître des fans de football convaincus de la corruption endé-

mique au sommet du football mondial.

Plusieurs jurés potentiels ont aussi rapporté avoir été approchés par quelques manifestants brésiliens qui, depuis le début de la sélection lundi, brandissent devant le tribunal une banderole où l'on peut lire: «Etats-Unis, aidez-nous à arrêter les Brésiliens corrompus». Les plaidoiries d'ouverture des avocats des deux parties sont maintenant attendues à la reprise du procès lundi matin. La justice américaine a mis en cause au total 42 individus et deux sociétés de marketing sportif dans ce dossier, qui tourne autour de centaines de millions de dollars de pots-de-vin versés pour l'octroi de contrats de marketing et de droits télévisés de nombreux tournois. La plupart des responsables inculpés aux Etats-Unis ont déjà plaidé

coupable, sauf trois - les trois anciens responsables sud-américains qui se retrouvent au banc des accusés pour ce procès censé durer six semaines.

Il s'agit de l'ex-président de la puissante fédération brésilienne, José Maria Marin, 85 ans, Manuel Burga, qui dirigea la fédération péruvienne de 2002 à 2014 et fut membre du comité de développement de la Fifa, 60 ans, et Juan Angel Napout, ex-président de la fédération paraguayenne et de la confédération sud-américaine Conmebol, 59 ans.

Tous trois, visés par des chefs d'accusation de corruption et fraude passibles de peines allant jusqu'à 20 ans de prison, ont été extradés aux Etats-Unis et ont dû verser des cautions de 15 à 20 millions de dollars pour rester en liberté surveillée jusqu'à l'issue du procès.

MONDIAL-2018/PÉROU - DOPAGE: Guerrero suspendu, dépose un recours pour pouvoir disputer le barrage retour

L'attaquant péruvien Paolo Guerrero, suspendu 30 jours par la Fifa après avoir obtenu un résultat «anormal» à un test antidopage, a déposé un recours auprès de l'instance dans le but de pouvoir disputer le barrage retour contre la Nouvelle-Zélande mercredi, décisif pour la qualification au Mondial-2018, a annoncé jeudi l'avocat du joueur. «Nous avons présenté un recours auprès de la Commission de dis-

cipline de la Fifa dans le but d'annuler la suspension provisoire de Paolo Guerrero», a déclaré Pedro Fida au journal Depor. L'avocat souhaite que son client puisse être autorisé à jouer pendant toute la durée de l'enquête visant à établir avec certitude l'existence de dopage chez Guerrero lors de la rencontre de qualification au Mondial contre l'Argentine le 5 octobre dernier (0-0). L'avocat met en avant «la pos-

sible existence de produits contaminés» ayant conduit au contrôle «anormal», et «la violation du droit de défense du joueur», deux raisons valables selon lui pour faire annuler la suspension. Pour Fida, le joueur de 33 ans aurait été contaminé par un produit qui «aurait pu être du thé», affirmant continuer «d'enquêter» sur le sujet. «Merci beaucoup à tous pour votre soutien, j'espère que la vérité sera bientôt

connue et je vais retourner sur les terrains pour défendre de tout mon cœur et de toute mon âme les couleurs de mon pays», a pour sa part écrit Guerrero, qui joue pour le club brésilien de Flamengo, sur Facebook. Les Péruviens jouent leur qualification pour la Russie sur un barrage aller-retour contre la Nouvelle-Zélande, le premier match ayant lieu aujourd'hui à Wellington.

HAZARD : «JE SUIS BIEN À CHELSEA»

«On m'a juste demandé si je voulais jouer pour ce coach (Zidane) et j'ai répondu : "Oui, un jour". Mais je suis bien à Chelsea et j'ai encore beaucoup de choses à réaliser là-bas.» Au sujet de Kevin De Bruyne, en pleine forme avec Manchester City, le stratège belge a indiqué : «Kevin est un joueur important dans le système développé par Pep Guardiola et cela lui permet d'exploiter tout son potentiel. C'est le meilleur joueur du championnat pour le moment, effectivement. Il a la chance d'évoluer au cœur d'une équipe qui tourne à plein régime.»



NAVAS INTÉRESSE ARSENAL

Petr Cech vieillissant, Arsenal recherche un nouveau gardien. Alors que le nom de Marc-André ter Stegen (Barcelone) circule du côté de Londres, Diario Gol nous informe que les Gunners visent également le portier du Real Madrid, Keylor Navas

Morata : «Je retournerai au Real Madrid»

Alvaro Morata est revenu sur les raisons de son départ du Real Madrid. Un club dans lequel il veut de nouveau évoluer dans le futur.

Alvaro Morata a quitté le Real Madrid pour rejoindre Chelsea cet été et a l'ambition de triompher, dans le futur, au sein du club merengue. Au micro de la Cadena Ser, l'international espagnol a fait le point sur sa situation. "Le sujet est déjà clair. Je n'ai jamais dit un mauvais mot sur Madrid et je n'en dirai jamais. Je ne parlerai plus de Madrid, je lui souhaite le meilleur mais je suis un joueur de Chelsea. Bien sûr, je serai toujours fan de Madrid", a-t-il assuré. Le joueur est revenu sur son rapport avec Zinédine Zidane. "Je lui ai dit que je devais me battre pour mon avenir. J'ai joué beaucoup de matches mais dans les matches décisifs de Ligue des Champions, je ne jouais que dix minutes. Je voulais partir pour être plus important. J'aurais aimé rester, ça ne s'est pas mal passé l'an dernier comme on a dit, mais je n'ai joué contre aucune équipe de haut niveau. Je l'ai dit à Zidane et il m'a compris, j'en suis très reconnaissant", a commenté Morata. En outre, l'attaquant a l'ambition de revenir au sein du club merengue selon ses propos : "Bien sûr que je retournerai au Real Madrid. (...) Mais je n'y pense même pas parce que je suis très content à Londres."

Nouvelles rassurantes pour Kane

Bonne nouvelle pour les supporters de Tottenham. Harry Kane, le meilleur buteur des Spurs, devrait être opérationnel pour le derby face aux rivaux d'Arsenal après la trêve internationale.

L'attaquant anglais a pourtant déclaré forfait pour les deux rencontres de sa sélection face à l'Allemagne et le Brésil.

Mais Kane "va bien", a assuré Mauricio Pochettino, son entraîneur. "Il a reçu un coup au genou lors de notre dernier match de championnat. Il sera disponible pour le prochain match."



Le retour est proche pour Pogba !

Eloigné des terrains depuis le 12 septembre suite à une blessure à une cuisse contre le FC Bâle (3-0) en Ligue des Champions, Paul Pogba (24 ans, 4 matches et 2 buts en Premier League cette saison) est proche d'un retour à la compétition. Selon ESPN, le milieu de terrain français s'est entraîné avec la réserve de Manchester United et pourrait reprendre la compétition le 18 novembre contre Newcastle lors de la 12e journée de Premier League.



Quand Matuidi encense Buffon...

Transféré cet été du Paris Saint-Germain à la Juventus Turin, Blaise Matuidi ne regrette pas son choix, comme il l'a indiqué dans une interview accordée au Figaro, dans laquelle il revient également sur sa relation avec son partenaire et légende, Gianluigi Buffon, qu'il estime au plus haut point.

"Je ne le connaissais pas personnellement avant d'arriver ici. En fait, je vais vous faire une confidence, je vois l'homme avant le joueur. Un grand footballeur peut aussi être un grand monsieur et lui c'est exactement ça. C'est la classe ultime. Avec moi, il a été très accueillant, m'a mis à l'aise de suite. Quand j'ai signé, il a été l'un des premiers à m'envoyer un message pour me souhaiter la bienvenue. C'est 'Gigi', une légende", a confié l'ancien Parisien.



Vendredi 10 - Samedi 11 novembre 2017 / 20 - 21 Safar 1439 - N° 1756 - Cinquième année

ALGÉRIE-FRANCE

Réunions demain à Alger de la 4^e session du COMEFA et de la 3^e session du Dialogue stratégique algéro-français

La 4^{ème} session du Comité économique mixte algéro-français (COMEFA) et la 3^{ème} session du dialogue stratégique algéro-français auront lieu demain à Alger, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères.

La première sera co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, en présence du côté algérien, du ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi et, du côté français, du ministre de l'Economie et des finances, Bruno Le Maire.

Les deux parties «se pencheront, essentiellement, sur l'examen de l'état du partenariat économique bilatéral et les perspectives de son élargissement et de sa densification».

Des projets prometteurs en matière de coopération industrielle et de promotion des exportations des produits algériens, notamment agricoles, devraient être finalisés à cette occasion et les questions inhérentes à la coopération multisectorielle et à l'investissement seront également discutées lors de cette session. Des accords seront signés à cette occasion.

Les sujets inhérents aux relations algéro-françaises d'ensemble et aux questions régionales et internationales d'intérêt commun feront également l'objet d'échanges entre les deux délégations.

MM. Messahel et Le Drian présideront également dans l'après-midi de la même journée, les travaux de la troisième session du Dialogue Stratégique algéro-français, qui est un cadre de «concertation informel qui permet aux deux parties de confronter leurs analyses et d'échanger les informations se rapportant aux défis et problématiques sécuritaires, notamment l'évolution de la menace terroriste».

Les représentants des institutions des deux pays en charge de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé prendront part à cette réunion qui permettra, entre autres, «d'évaluer les mécanismes de concertations mis en place et d'examiner l'état de la coopération en matière sécuritaire et les moyens à même de renforcer les capacités à faire face, ensemble, aux menaces sécuritaires multiples».

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

Les perspectives de la coopération américano-africaine dans les domaines sécuritaire et économique évoquées à Washington

Les perspectives de la coopération américano-africaine dans les domaines sécuritaire et économique ont été évoquées jeudi par l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, et le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, Donald Yamamoto.

Les deux responsables ont, à cette occasion, discuté de la réunion ministérielle qui va regrouper la semaine prochaine à Washington les Etats-Unis, l'Union africaine et 37 pays africains dans le cadre d'un dialogue de haut niveau destiné à impulser les relations entre Washington et l'Afrique, a indiqué l'ambassadeur Bouguerra à l'APS à l'issue de ces discussions.

Au cours de cet entretien, M. Yamamoto a souligné que son pays «attendait beaucoup de la contribution de l'Algérie aux débats prévus lors de cette réunion», notamment sur les questions de la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la gouvernance en Afrique et la promotion du commerce et de l'investissement intra-africain, a-t-il précisé.

Relevant l'importance de la contribution algérienne, la partie américaine a soutenu que la sécurité et la stabilité demeuraient un préalable au développement économique du continent.

La réunion prévue les 16 et 17 novembre constitue, dans ce sens, la première initiative de la nouvelle administration américaine à l'endroit de l'Afrique et marque aussi un regain d'intérêt des Etats-Unis pour le continent, a relevé l'ambassadeur en expliquant que les trois thèmes qui seront débattus lors de cette rencontre constituent les priorités de l'Afrique en matière de sécurité, de gouvernance et de développement.

APS

**FÊTE NATIONALE DU CAMBODGE
Le Président Bouteflika félicite le roi Norodom Sihamoni**

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au roi du Cambodge, Norodom Sihamoni, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il a mis en exergue l'importance accordée par les deux pays au développement des relations bilatérales au mieux des intérêts communs des deux peuples algérien et cambodgien.

«Il m'est particulièrement agréable au moment où le Royaume du Cambodge célèbre sa fête nationale d'adresser à votre Majesté, en mon nom personnel et au nom du peuple et du gouvernement algériens, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de santé et de bien-être pour vous, et davantage de prospérité et de progrès pour le peuple cambodgien ami», a écrit

le président de la République. «Je saisis cette heureuse occasion pour saluer la qualité des relations d'amitié et de coopération qui lient nos deux pays», poursuit le Président Bouteflika.

«Je tiens également à vous exprimer l'intérêt particulier que nous accordons au développement de relations bénéfiques pour les deux peuples amis», conclut le chef de l'Etat.



ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

M. Ouyahia reçoit l'envoyé spécial de la Première ministre britannique

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi Lord Richard Risby, envoyé spécial de la Première ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, qui effectue une visite à Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Lord

Richard Risby s'était entretenu, la veille, respectivement avec M. Abdelkader Messahel, ainsi qu'avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Les discussions ont porté notamment sur la nécessité de développer davantage les relations économiques en dehors du secteur des hydrocarbures, à travers la dynamisation des investissements des entreprises bri-

tanniques en Algérie au regard du grand potentiel qu'offre le marché algérien. Les deux parties ont ainsi discuté des perspectives d'accroître la coopération économique qui existe déjà dans de nombreux domaines. Lord Risby effectue une visite en Algérie dans le cadre de la commémoration du 75^{ème} anniversaire du débarquement des Alliés en Afrique du Nord.

ALGÉRIE-ONU

La représentante d'ONU-Femmes en Algérie salue les relations de coopération privilégiées entre l'Algérie et l'instance onusienne

La représentante d'ONU-Femmes en Algérie, Imane Hayef, a salué, lors

de l'audience que lui a accordée jeudi à Alger la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, «les relations de coopération privilégiées entre le ministère et l'instance onusienne», a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, Mme Hayef a salué les relations de coopération privilégiées entre le ministère et ONU-Femmes, se félicitant du

haut niveau de coordination dans la concrétisation des différentes actions prévues dans le programme 2015-2018, notamment celles inscrites au titre de la démarche de réalisation du cinquième objectif de développement durable relatif à l'autonomisation de la femme. Mme Eddalia a, pour sa part, salué les efforts d'ONU-Femmes en Algérie, notamment à travers les actions menées dans le cadre de son programme

de coopération avec l'Algérie.

La ministre s'est félicitée de la pleine disponibilité d'ONU-Femmes à appuyer les actions à venir au titre du programme de coopération entre les deux parties, notamment en matière d'autonomisation et de promotion de la femme», rappelant que les questions d'intérêt commun visées par ledit programme étaient consacrées dans la Constitution de 2016.

ALGÉRIE-FMI

M. Yousfi s'entretient avec le Chef de la délégation du FMI à Alger

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Youcef Yousfi a reçu jeudi une délégation du Fonds monétaire international (FMI) conduite par le Chef de division au département Moyen-Orient et Asie centrale au sein de cette institution, M. Jean-François Dauphin, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de leur entretien, M. Yousfi a rappelé «les axes majeurs de la stratégie du gouvernement pour développer l'industrie et promouvoir la production nationale dans le cadre d'une stratégie de diversification de l'économie».

Il a, à cet effet, énuméré certains secteurs d'activités présentant des perspec-

tives prometteuses pour satisfaire les besoins du marché national et dégagé des surplus qui seront destinés à terme à l'exportation.

Pour sa part, le représentant du FMI a fait savoir que son institution appuie les mesures engagées par le gouvernement algérien en matière de rationalisation de la dépense publique et aux réformes macroéconomiques engagées en vue de faire face aux répercussions de la chute des prix des hydrocarbures, à travers notamment une amélioration du cadre des affaires en Algérie et de l'attractivité des investissements directs étrangers.